
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC, DIRECTION DU PATRIMOINE

Projet du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

LA CONSERVATION INTÉGRÉE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE
AMÉRINDIEN EN MILIEU RURAL



Fouilles sur le site McDonald en présence de Norman Clermont (Source : Michel Gagné)

Février 2006

Michel Gagné

CRÉDITS

Chargés de projet

MCC, Québec, Direction du Patrimoine

Pierre Desrosiers

MCC, Direction de la Montérégie

Bernard Hébert

Recherche et rédaction

Archéologue, MRC Le Haut-Saint-Laurent

Michel Gagné

Collaboration spéciale

MCC, Québec, Direction du Patrimoine,
coordonnateur du RCLP

Sylvain Lizotte

Personnes-ressources

Directeur général, MRC Le Haut-Saint-Laurent

François Landreville

Urbaniste, MRC Le Haut-Saint-Laurent

Céline Lebel

Géomaticien, MRC Le Haut-Saint-Laurent

Alek Gariépy

RÉSUMÉ

Cette étude constitue un projet pilote visant à analyser une région de manière à suggérer des moyens pour réaliser une gestion intégrée du patrimoine archéologique amérindien en milieu rural. La zone à l'étude se situe dans le sud-est québécois sur le territoire administratif de la municipalité de comté (MRC) Le Haut-Saint-Laurent et englobe les municipalités de Saint-Anicet et de Dundee et une partie du Canton de Godmanchester dont la part relative du territoire zonée agricole représente plus de 93%. La région de Saint-Anicet a fait l'objet d'un programme d'inventaire archéologique s'étalant sur près de 15 ans et qui a donné lieu à la découverte de dix sites archéologiques. On compte trois villages importants et sept camps spécialisés occupés entre le 14^e siècle et le 16^e siècle de notre ère par un groupe culturel amérindien que l'on appelle maintenant les Iroquoiens du Saint-Laurent.

A travers une analyse du contexte biogéographique et de l'utilisation de l'espace à la période iroquoise, l'étude veut faire ressortir l'importance des sites à l'intérieur de la trame culturelle amérindienne du Nord-Est de l'Amérique du Nord. Dans un deuxième temps, une étude détaillée de la cartographie archéologique et écologique en fonction de l'utilisation du terrain à des fins agricoles ou industrielles permet de préciser l'impact des activités modernes sur le patrimoine archéologique. A partir de ces données, l'étude s'attarde à proposer des outils et des moyens pour gérer le patrimoine archéologique en milieu rural en tenant compte du contexte économique et social qui favorise une approche axée sur la concertation entre les acteurs nationaux et régionaux et le propriétaire terrien.

AVANT-PROPOS

L'archéologie constitue une discipline relativement jeune au Québec. En fait, ce n'est que vers 1960 que l'archéologie commence véritablement son essor scientifique. Avant cette période, ce sont surtout des amateurs venant de toutes les couches de la société: membres des sociétés d'histoire, antiquaires, militaires à la retraite, architectes et même des membres du clergé qui s'intéressent à l'archéologie.

À partir des années 1970, les chercheurs nouvellement formés débutent progressivement un inventaire des ressources archéologiques présentes sur le territoire québécois. Or, les archéologues n'ont pas chômé depuis. En date de février 2005, 6 031 sites amérindiens ont été répertoriés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (source: Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2005). De ce nombre, seulement 240 sites sont identifiés comme étant de l'époque iroquoienne, soit du Sylvicole supérieur (1 000 à 500 ans avant aujourd'hui). Seulement sept de ces sites représentent des villages amérindiens. La région de Saint-Anicet compte sur la présence de plus de 5% de tous les sites iroquoiens du Saint-Laurent et environ 60% de tous les villages iroquoiens connus au Québec. La région constitue un témoin éloquent de cette époque. Toutefois, sans mesure de protection adéquate, cette richesse archéologique pourrait disparaître à tout jamais en raison de l'expansion du domaine agricole qui nécessite l'aménagement de nouveaux lotissements.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
Le cadre, la problématique et les objectifs de l'étude	7
La méthodologie.....	8
CHAPITRE 1 : SYNTHÈSE DES DONNÉES EXISTANTES	9
Le portrait physique et géopolitique de l'aire d'étude	9
Le portrait biogéographique.....	12
• La géomorphologie et la caractérisation des sols	13
• L'hydrographie	17
• La faune et la flore	18
Le portrait archéologique.....	24
• L'historique des découvertes	24
• La nature et l'importance des sites archéologiques	25
• Le schème d'établissement et l'utilisation de l'espace	33
• L'histoire culturelle iroquoienne.....	36
Le portrait sociopolitique.....	42
• Les principaux acteurs.....	42
• Le cadre légal, national et local actuel	45
• Les acquis	47
CHAPITRE 2 : L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE.....	51
Le paysage archéologique.....	51
• La localisation des sites archéologiques	51
• L'identification des secteurs d'intérêt archéologiques	52
Le paysage agricole et écologique.....	54
• La variation de l'utilisation du territoire à des fins agricoles	54
• La caractérisation des sols de surface et la géomorphologie de l'espace.....	56
• L'interaction entre le patrimoine culturel archéologique et les caractéristiques géographiques, écologiques et agricoles.....	57
CHAPITRE 3 : RÉSULTATS DE L'ANALYSE	61
L'application du principe de conservation intégrée du patrimoine archéologique dans la MRC Le Haut-Saint-Laurent	61
• La hiérarchisation des sites et des secteurs d'intérêt archéologique	62
• L'impact des activités humaines modernes sur le patrimoine archéologique	65
La place des acteurs aux niveaux national, régional et municipal	68
La valeur ajoutée de la conservation du patrimoine archéologique et les échéanciers du plan d'action	71
CONCLUSION.....	74
BIBLIOGRAPHIE	76
Monographies, études et articles.....	76
Pages internet	82

Liste des figures

1	Localisation de l'aire d'étude	Fichier pdf
2	Localisation des sites archéologiques	Fichier pdf
3	Identification des secteurs d'intérêt archéologique et variation de l'utilisation du territoire à des fins agricoles	Fichier pdf
4	Caractérisation des sols de surface	Fichier pdf
5	Mise en perspective des caractéristiques archéologiques, géographiques, écologiques et agricoles du territoire	Fichier pdf
6	Exemple de zone à potentiel archéologique située sur un des coteaux	
7	Exemple de défrichement massif autour de la rivière La Guerre	
8	Sites archéologiques situés en marge de sablière en exploitation	

Liste des tableaux

1	Population et superficie zonée agricole par municipalités
2	Résumé des caractéristiques physiques et de l'utilisation différentielle de l'espace
3	Compilation des sondages et puits de fouille réalisés depuis 1991

Liste des photos

	Fouilles sur le site McDonald	Page couverture
1	Exemple de crête morainique située sur le territoire de la MRC	
2	Coupe dans un secteur de dune de sable de la municipalité Saint-Anicet	
3	Monticule de pierre dans la région de Saint-Anicet	
4	Outils en os provenant du site Droulers (BgFn-1)	
5	Exemples de fragments de vases iroquoiens	
6	Pipe provenant du site Droulers	
7	Vue de l'intérieur du centre d'interprétation du site Droulers à Saint-Anicet	

Liste des annexes

1	Identification des secteurs d'intérêt archéologique et variation de l'utilisation du territoire à des fins agricoles	Non disponible
2	Caractérisation des sols de surface	Non disponible
3	Mise en perspective des caractéristiques archéologiques, géographiques, écologiques et agricoles du territoire	Non disponible

INTRODUCTION

Le cadre, la problématique et les objectifs de l'étude

En septembre 2005, la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications mandatait l'archéologue Michel Gagné pour réaliser, sous la forme d'un projet pilote, une étude appliquée de conservation intégrée du patrimoine archéologique amérindien dans un milieu rural dans le cadre de la participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). À cette fin, la région de Saint-Anicet, située sur le territoire de la MRC Le Haut-Saint-Laurent, a été retenue.

Au fil des ans, la région de Saint-Anicet a fait l'objet de plusieurs inventaires archéologiques qui ont permis d'identifier un nombre important de sites majeurs datant de l'époque iroquoienne. Néanmoins, la présence de ces sites au sein d'une région située en milieu rural posait des problèmes au niveau de la protection de ces ressources archéologiques. Cette étude devait s'attarder à dresser un portrait général de la région de manière à proposer des moyens et de mettre de l'avant des outils visant à assurer une protection du patrimoine archéologique, en harmonie avec le développement économique régional et en tenant compte des intérêts des propriétaires terriens.

La méthodologie

L'analyse réalisée dans le cadre de ce mandat a requis un ensemble de moyens permettant une approche de la problématique régionale en tenant compte de différents aspects particuliers. Dans un premier temps, l'étude comprend une synthèse du contexte biogéographique de manière à mettre en relief la diversité des environnements présents dans la région de Saint-Anicet. Par la suite, un portrait archéologique détaillé permet de mettre en relation le territoire avec les activités humaines de manière à proposer une image de la dynamique de la vie villageoise qui existait à cette époque. Tout en tenant compte du contexte juridique, une section s'attarde à reconnaître la place actuelle des différents acteurs municipaux, régionaux et nationaux de manière à faciliter l'identification des contraintes sociales et juridiques existantes. Dans un deuxième temps, une analyse cartographique permet de favoriser une lecture régionale détaillée en juxtaposant le paysage archéologique avec les composantes géographiques, écologiques et agricoles.

CHAPITRE 1 : SYNTHÈSE DES DONNÉES EXISTANTES

Le portrait physique et géopolitique de l'aire d'étude

La municipalité de comté (MRC) Le Haut-Saint-Laurent se situe à l'extrême sud-ouest du Québec, à environ 70 km en amont de Montréal et fait partie de la région administrative de la Montérégie (Figure 1). Elle forme, avec les MRC Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges, la sous-région du Suroît. Le lac Saint-François borne le secteur ouest tandis que la frontière américaine forme sa limite sud. À l'est, on retrouve la M.R.C. des Jardins-de-Napierville et la limite nord touche la M.R.C. de Beauharnois-Salaberry.

Sa superficie totalise 114 846 hectares soit 1 148 046 km² de surface et regroupe 13 municipalités (Tableau 1). On y retrouve une ville: Huntingdon, un village: Howick, trois paroisses: Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement et cinq cantons: Dundee, Elgin, Godmanchester, Havelock et Hinchinbrooke. Enfin, la MRC compte trois municipalités sans désignation particulière soit Franklin, Ormstown et Saint-Chrysostome. Lors du dernier recensement (2001), sa population s'élevait à 22 263 individus qui, en 2000 lors de la révision du schéma, correspondait à une répartition de 67% des individus en milieu rural ou agricole, 24 % dans les municipalités semi-urbanisées de Huntingdon, Howick, Saint-Chrysostome et Ormstown et 9 % de ceux-ci habitaient les zones de villégiature le plus souvent situées sur le littoral du lac Saint-François (Gouvernement du Québec, 2002). L'accroissement démographique demeure peu marqué. À titre d'exemple, la population s'est

accrue de seulement 398 personnes sur un intervalle de 10 ans soit une hausse d'environ 2% (IFDEC, 1994: 23). Le paysage actuel, composé de petites villes, de villages et de hameaux, est issu d'un peuplement tardif de la MRC qui, vers le début du 19^e siècle, a vu l'afflux régulier de pionniers, surtout composés d'agriculteurs provenant de plusieurs communautés de descendances irlandaise, écossaise et acadienne (Sellar, 1995).

Figure 1
Localisation de l'aire d'étude (Archéologie dans la MRC du Haut-Saint-Laurent)
(voir fichier pdf)

En fait, encore maintenant, l'agriculture occupe une place de choix au niveau de la M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent. Ainsi, la part relative du territoire zoné agricole représente plus de 93% et fournit de l'emploi à 13% de la population active, ce qui génère 20% de l'activité économique du territoire administratif (MRC Le Haut-Saint-Laurent, 2000: 5). En comparaison, les secteurs secondaire et tertiaire représentent près de 74% de l'activité de l'emploi (*ibid.* 5). Le type d'agriculture varie en fonction du relief et du potentiel agricole du sol. On y retrouve des zones de grandes cultures dédiées essentiellement au maïs et des secteurs où l'on rencontre des cultures maraîchères, de la pomiculture et de l'acériculture.

Tableau 1 : Population et superficie zonée agricole par municipalités

Municipalités	Population	Superficie totale (ha)	Superficie zonée agricole (ha)	Part relative zonée agricole en %
Dundee	398	7 246	4 625	63,8
Elgin	457	6 938	6 938	100
Franklin	1 615	11 219	9 873	88,0
Godmanchester	1 525	13 877	13 841	99,7
Havelock	820	8 798	8 695	98,8
Hinchinbrooke	2 406	14 895	14 484	97,2
Howick	589	89	13,98	22
Huntingdon	2 726	258	0	0
Ormstown	3 708	14 239	13 650	95,8
Saint-Anicet	2 695	13 625	12 546	92,1
Sainte-Barbe	1 405	3 978	3 709	93,3
Saint-Chrysostome	2 665	9 954	8 882	89,2
Très-Saint-Sacrement	1 254	9 730	9 730	100
Total MRC Le Haut-Saint-Laurent	22 263	114 846	106 992	93,2

(Source: MRC Le Haut-Saint-Laurent, «Schéma d'aménagement révisé», 2000, p. 10; Gouvernement du Québec, «Répertoire des municipalités», 2002, site internet)

Pour sa part, le secteur concerné par cette étude englobe la municipalité de Saint-Anicet et de Dundee et une partie du territoire administratif du Canton de Godmanchester. Ces trois agglomérations municipales présentent une population de 4 618 individus soit moins du quart de la population totale de la MRC. La proportion de superficie zonée agricole varie

de façon sensible dans ce secteur allant de 63,8% pour le Canton de Dundee, 92,1% pour la municipalité de Saint-Anicet et totalisant plus de 99% de terres à vocation agricole dans le cas du Canton de Godmanchester (Tableau 1). Le maïs et le soya figurent au nombre des espèces les plus cultivées, particulièrement au niveau de la municipalité de Saint-Anicet. Comme appréhendé, les secteurs à vocation agricole hors agglomération montrent le plus faible taux d'individus au km carré. Ainsi, la grande majorité de la population de la MRC se concentre surtout autour du noyau de quelques municipalités plus peuplées comme Huntingdon et Ormstown (François Landreville 2005, Directeur général, MRC Le Haut-Saint-Laurent, communication personnelle).

Le portrait biogéographique

Pris dans son ensemble, la MRC Le Haut-Saint-Laurent présente un contexte biogéographique très varié. En effet, on y retrouve la présence d'un piémont rocheux, la colline Covey, qui forme une transition entre la plaine du Saint-Laurent et les Adirondack, une plaine argileuse bien circonscrite dans l'espace qui définit le bassin versant de la rivière Châteauguay et finalement une zone d'arrière-pays entrecoupée de coteaux rocheux et montrant un littoral tourmenté, la région de Saint-Anicet/Dundee, qui baigne au pied du Lac Saint-François. C'est dans cette dernière portion du territoire que l'on retrouve le secteur à l'étude.

À l'instar de la MRC, la région qui sert de support à cette étude est composée d'une mosaïque de micro-environnements où s'entremêlent la plaine argileuse, les coteaux rocheux, les dunes de sable, les zones marécageuses et les tourbières. Cet héritage naturel, résultant principalement des effets de la dernière déglaciation et de l'action subséquente d'une mer

intérieure qui envahit le territoire après le retrait du glacier, la Mer de Champlain, a influencé considérablement le modelé du paysage, la répartition des dépôts meubles et l'indice de drainage du sol.

- **La géomorphologie et la caractérisation des sols**

La topographie du secteur à l'étude se caractérise par une plaine basse dont le niveau moyen se situe autour de 50 mètres d'altitude, entrecoupée par des coteaux d'origine glaciaire dépassant rarement 80 mètres d'altitude au dessus du niveau marin actuel. Vers le centre du secteur, on retrouve la présence d'un dépôt de sable formé de dunes de faible expression topographique et créant un phénomène continu entre le lac Saint-François et le piémont des Adirondack (Bariteau, 1988: 53). Les principaux sites archéologiques découverts à l'intérieur des terres se déploient en grande partie sur ces coteaux de forme allongés et certains se retrouvent dans les secteurs sablonneux.

Du point de vue géologique, la dolomie de Beekmantown (formation de Beauharnois), datant de l'Ordovicien, soit il y a environ 500 millions d'années, constitue en grande partie l'assise rocheuse ou la roche en place présente dans le secteur de Saint-Anicet/Dundee (Globensky, 1981; Bouchard et Domont, 1997:57)). Mais l'essentiel du paysage géomorphologique tel qu'on le voit maintenant date surtout de la fin de la dernière glaciation. Ainsi, vers 12 500-12 000 avant aujourd'hui, le glacier continental retraite au nord-ouest en laissant des débris, du till, qui s'accumule au fil des ans sous le glacier et sculpte le faciès régional en se déposant et en érigeant des coteaux rocheux ou crêtes morainiques d'axe nord-est/sud-ouest composés surtout de siltstone dolomitique, de calcaire et de shale (Jean et Bouchard, 1987: 1970; Bouchard et al., 1989: 1146; Meilleur, 1986: 3;

Occhietti, 1989; Delâge, 1998). Après la déglaciation, la Mer de Champlain, une étendue d'eau salée qui recouvre 55 000 km² des basses terres de la vallée du Saint-Laurent, envahit la région. Cet épisode marin débute vers 12 000 et se termine vers 9 500 avant aujourd'hui (Occhietti, 1989: 401). À l'instar de l'action des glaciers, la présence de cette mer intérieure a fortement contribué à transformer le paysage de cette partie de la MRC. En effet, la Mer de Champlain a déposé graduellement ses argiles dans les creux du relief glaciaire qui forment maintenant la plaine cultivée, et en se retirant, a érigé sous l'action des vagues, des plages de sable et de cailloux en s'appuyant sur les flans et les sommets des crêtes (Meilleur, 1986: 4).

Pendant cette période, le niveau marin passe progressivement de 160 mètres à 55 mètres où s'effectue le changement de salinité lié au début de la phase du Lac à Lampsilis (Richard, 1978). Cette dernière étendue d'eau douce est issue de la vidange de lacs postglaciaires dans ce qui était autrefois le lit de la Mer de Champlain. En se résorbant progressivement, des restes de cet ancien lac demeurent confinés à un espace très restreint qui s'étale de part et d'autre de la rivière La Guerre (Bariteau, 1988: 114). Cet ancien bras du Lac à Lampsilis persiste dans un secteur en périphérie de la rivière La Guerre qui forme encore aujourd'hui un espace constitué de dépôts organiques associés à deux tourbières d'importance: Le *Small* et le *Large Tea Field*.

Finalement, vers 8 000 à 7 500 avant aujourd'hui, le réseau fluvial actuel s'installe définitivement dans la région et le lac Saint-François alors rejoint ses berges originelles (Bariteau, 1988: 123). Les rives de ce même lac montrent la présence de nombreuses flèches dites littorales qui forment une langue de terre sablonneuse, de forme allongée qui s'avance de façon significative dans le lac ou encore sont parsemés de tombolos qui sont des flèches dites de jonctions constituées d'un bourrelet de gravier ou de sable réunissant une

côte à une île. Au sud-ouest de l'aire d'étude, ces formes lacustres sont entourées parfois de zones marécageuses. On retrouve quelques sites archéologiques à fonction spécialisée (lieu de halte, camp de pêche) dans ces mêmes secteurs.

Ces divers phénomènes naturels qui façonnent au fil des ans le relief de la région de Saint-Anicet, ont aussi permis de mettre en place une étonnante variété de dépôts meubles de surface issus de l'action du glacier et de la Mer de Champlain qui s'est métamorphosé plus tard par l'apport de matière organique. Les coteaux, très rocheux, sont recouverts en grande partie de terreau bien drainé de l'ordre des brunisols de la série Saint-Bernard (Bariteau, 1988: 24; Mailloux et Godbout, 1954; De Guise et Groleau, 1977). En revanche, la plaine adjacente aux crêtes montre une variété de qualité de sols qui résulte en grande partie de la déposition de sédiments fins au fond de la Mer de Champlain. Ces sols de surface, généralement mal drainés, sont associés aux séries des argiles et limons fins de Saint-Urbain, de Sainte-Rosalie, de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet. Finalement, on retrouve à l'extrême ouest du secteur, soit vers Cazaville, une bande de dépôt marin, résultant de l'action des vagues issues de la Mer de Champlain et associées aux sables des séries de Sorel, de Saint-Amable et de Samuel qui montre un drainage de bon à mauvais (Mailloux et Godbout, 1954).

De façon générale, la valeur agricole des sols dans ces secteurs alterne entre pauvre à moyen pour la bande de sable de Cazaville, de moyen à bon pour les sédiments qui recouvrent les coteaux rocheux et bon pour les zones de basse terre argileuse (Domont, 1990; Mailloux et Godbout, 1954). Parallèlement, le pH fluctue selon les caractéristiques du sol. Ainsi, le pH passe de 5,9 dans le cas des dépôts sablonneux à 7,6 pour les sols situés sur les coteaux morainiques (Cogliastro, Gagnon et Bouchard, 1997: 54, tableau 1). Un sol est dit alcalin si

son pH est supérieur à 7,0 et il est acide s'il est inférieur. Un pH de 7,0 représente un sol neutre.

Photo 1 : Exemple de crête morainique située sur le territoire de la MRC



(source : Marc Delage, Département de Géographie, U de M)

En résumé, la majorité des sites archéologiques présents à l'intérieur des terres dans le secteur à l'étude se retrouve sur des formes d'origine glaciaire, les crêtes morainiques, qui ont été mises en place lors du retrait du glacier continental. Le till a été par la suite recouvert de sédiment attribuable au retrait graduel de la mer de Champlain qui y a déposé progressivement du sable et du gravier en particulier sur les faces sud des crêtes. En raison de la présence d'éléments rocheux en abondance entremêlés au terreau de surface, ces espaces proposent un contexte très limitatif même dans le cas d'une horticulture rudimentaire telle que pratiquée par les Iroquoiens. En revanche, la qualité du drainage des coteaux et la valeur agricole des sols en font des secteurs de choix pour l'installation des villages et l'implantation des champs de cultures. Ces mêmes espaces cultivés sommairement

pendant le 19^e siècle (Sellar, 1995), seront par la suite délaissés à la période moderne au profit d'une exploitation intensive de la plaine argileuse grâce aux techniques modernes de pompage. Par ailleurs, les quelques sites archéologiques qui se retrouvent dans les secteurs de dunes de sables mises en place lors du retrait de la Mer de Champlain présentent un contexte très différent. En effet, la qualité des dépôts de surface en ces endroits en font des zones à drainage lent et la productivité des sols au niveau agricole demeure très limitée.

- **L'hydrographie**

Le réseau hydrographique de la région à l'étude est alimenté par les nombreux tributaires de la rivière La Guerre qui se faufilent autour des dépressions entourant les crêtes morainiques. Au tout début de la colonisation européenne, cette rivière et ses affluents les plus importants (branche ouest et est) servaient de voies de communication privilégiées pour accéder dans les zones d'arrière-pays (Sellar, 1995: 218). En fait, cette rivière, avec la rivière Fraser située plus au sud-ouest, constituent un des seuls cours d'eau d'importance dans la région qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur du lac Saint-François. Ses ramifications (branche ouest) rejoignent la région de Cazaville et les dunes de sable à près de 8 km de distance tandis que la branche est de la rivière La Guerre prend sa source à partir d'une tourbière de forte importance (Large Tea Field) qui se situe à plus de 10 km de l'embouchure de la rivière. La plupart des sites archéologiques villageois et à fonction spécialisée retrouvée dans les zones d'arrière-pays sont localisés à peu de distance des tributaires qui se jettent dans la rivière La Guerre. À titre d'exemple, les sites archéologiques McDonald, McPherson, Angus, Droulers, Higgins, Staveland, Leblanc, Berry sont le plus souvent situés en marge de tributaires de la rivière La Guerre ou positionnés immédiatement

près de ses berges (figure 3). Pour sa part, le site Mailhot-Curran constitue un cas à part en raison de sa localisation à plus de 800 mètres d'une source d'eau.

- **La faune et la flore**

Il demeure très difficile voire impossible de bien documenter la faune qui peuplait jadis la région de Saint-Anicet. En effet, le déboisement et la transformation des lotissements à des fins agricoles qui empiètent de plus en plus sur les habitats naturels auront eu raison de plusieurs espèces fauniques. Certains passages, extraits de chroniques de la vie quotidienne qui datent du 19^e siècle nous livrent néanmoins une vision passablement fidèle de l'importance de la faune à cette époque.

Ainsi, plusieurs extraits datant de l'époque font référence à la présence d'ours qui fréquentent particulièrement sur les crêtes morainiques ou coteaux qui coupent le paysage dans la région de Saint-Anicet (Sellar, 1995: 237). C'est sur ces mêmes espaces que l'on retrouve la plus grande concentration de chevreuils, surtout en périphérie des tourbières (ibid: 187, 224, 237). En fait, le secteur des coteaux représente une région pratiquement idéale pour la production d'ongulés notamment le cerf de virginie (Mailloux et Godbout, 1954). Entre autres, certains passages réfèrent à la présence de loups mais en nombre restreint et de regroupements de barrages de castors en périphérie de certains secteurs marécageux, en particulier le *Small Tea Field* (Sellar, 1995: 237).

Finalement, un grand nombre d'espèces de petits mammifères peuplent maintenant le secteur, soit le lièvre, la marmotte, le raton laveur, la moufette et le porc-épic. Parmi la faune ailée actuelle, on retrouve la perdrix, la tourterelle, le tétras, le harfang des neiges, la gélinotte, le

faucon et le hibou (Mailloux et Godbout, 1954). Malgré le peu d'annotations dans Sellar qui réfèrent à la faune aquatique, le lac Saint-François semble avoir été une source inépuisable de ressources à cette période (Sellar, 1995: 187). On retrouve encore aujourd'hui plusieurs frayères d'importance pour la perchaude et l'achigan à grande bouche, à l'embouchure de la rivière La Guerre et dans la baie de Saint-Anicet (Mongeau, 1979: 65; Bouchard, 1976: 151).

Pour sa part, l'histoire du peuplement forestier s'étale sur plusieurs millénaires. En effet, l'arrivée massive des arbres dans le paysage anicetois apparaît immédiatement après la disparition du Lac à Lampsilis soit vers 7 500 avant aujourd'hui (Bouchard et Domont, 1996: 58). Néanmoins, un peu avant, soit vers 9 000 avant aujourd'hui, s'installe d'abord un paysage de nature marécageuse en marge du littoral du Lac à Lampsilis (Laframboise, 1987: 75) suivi d'un épisode où l'on note une forte présence de conifères, en particulier le pin blanc (Ibid: 75-77). Vers 8 000 avant aujourd'hui, on assiste à une recrudescence des feuillus en particulier le bouleau suivi de l'apparition au fil des millénaires d'autres espèces en alternance soit l'érable à sucre, le chêne et la pruche. Aux alentours de 6 000 avant aujourd'hui, apparaissent les espèces plus adaptées au climat continental tempéré soit le hêtre, le noyer et le caryer (Laframboise, 1987: 65, 74-77). Finalement, l'installation définitive de l'érablière laurentienne telle qu'elle existe maintenant, mais modifiée par l'action humaine, remonte à 3 000 avant maintenant (Ibid: 65).

Aujourd'hui, la région de Saint-Anicet se situe à l'intérieur du domaine climatique de l'érablière à caryers (Grandtner, 1966), bien que certaines données issues de l'analyse de la forêt Muir, le seul vestige d'une forêt vierge du Haut-Saint-Laurent, tentent à démontrer un mécanisme de succession forestière plus complexe qu'il n'apparaît à prime abord (Brisson, Bergeron et Bouchard, 1992: 8). En effet, contrairement à ce qui était accepté jusqu'à

présent, l'érablière à caryers semble être plutôt le résultat d'une modification humaine. Les données inédites provenant de l'analyse de la forêt Muir, le seul vestige de forêt de la période précoloniale dans le sud du Québec, proposent maintenant une érablière à sucre, à hêtre et à pruche comme type initial de couvert forestier mature (Bouchard et Domont, 1996: 60).

Par ailleurs, les conditions particulières du milieu physique où s'entremêlent une variabilité de topographies, de sols et de qualité de drainage favorisent l'implantation de certaines espèces végétales au détriment d'autres (Meilleur, Bouchard et Bergeron, 1992; Saucier, 1986). Ainsi, près de la moitié des communautés forestières présentes dans le secteur sont associées à au moins un type particulier de dépôt de surface qui sont souvent reliées directement à la topographie du paysage. Par exemple, on retrouve surtout l'érablière à caryers sur les coteaux (Bouchard et Domont, 1996: 60). Toutefois, il faut avoir recours aux registres notariés concernant les transactions de bois et aux récits de l'activité paysanne de l'époque pour être en mesure de dresser un portrait fidèle du paysage forestier tel qu'il apparaissait aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Ainsi les registres notariés dressés au début de la colonisation, nous indiquent que jusqu'au milieu du 19^e siècle les essences privilégiées pour la coupe demeurent le chêne et le pin blanc qui seront exploitées de façon intensive pendant près de 20 ans (Simard et Bouchard, 1996; Bouchard et al., 1989: 1148, 1149). Après l'épuisement presque total de ces deux espèces, on se rabat finalement sur l'érable à sucre, le hêtre américain et le bouleau jaune qu'on coupe néanmoins à petite échelle (Bouchard et Domont, 1997: 101).

Dans un deuxième temps, les récits recueillis par Robert Sellar auprès des premiers colons ajoutent à la compréhension du couvert végétal présent à cette période. En effet, on mentionne la présence de pins blancs, de chênes et de cèdres de forte envergure dans les

zones basses à drainage lent situées en périphérie du fleuve Saint-Laurent (Sellar, 1995: 15, 217, 236). Deux de ces dernières espèces (pin blanc et chêne) abondent aussi le long de la rivière La Guerre dans les secteurs qui présentent un drainage déficient à certaines périodes de l'année (Ibid: 226). On signale également la présence de cèdres et d'épinettes au niveau des tourbières (Bouchette, 1832). En revanche, l'érable à sucre et surtout le pin blanc se concentrent surtout sur les crêtes morainiques d'importance (Ibid: 227). Chose rarissime, un passage de la monographie de Sellar (1995) fait directement référence au récit d'un colon écossais dont le lot initial se situe sur l'emplacement d'un site villageois amérindien important du secteur, le site McDonald. Selon le récit de ce pionnier, le couvert forestier passablement dense qui couvrait ce secteur juché sur le même coteau que le site archéologique était constitué en majeure partie d'érable à sucre, de hêtre et de tilleul. À cette période, le tilleul constituait l'essence privilégiée pour la construction d'une partie des habitations des premiers colons européens et servait aussi pour le bois de chauffage (Ibid: 222). Encore aujourd'hui, on retrouve dans cet espace boisé une érablière à sucre, à tilleul américain et à frêne américain (Domont, 1990: annexe 1, carte 3).

En résumé, la grande région de Saint-Anicet/Dundee présente un paysage très varié modelé par divers événements qui ont eu cours depuis la fin de la dernière glaciation et lors des épisodes marins et lacustres subséquents. La nature du dépôt de surface demeure tributaire de ces mêmes phénomènes naturels et varie considérablement selon le relief du terrain. Par ailleurs, la présence de la rivière La Guerre, la seule d'importance dans la région, favorise l'existence d'un vaste réseau de circulation et devient la porte d'entrée pour accéder aux zones d'arrière-pays. Enfin, la région environnante abrite divers écosystèmes (tourbière, environnement fluvial, marais) qui ajoutent à la diversité écologique et favorisent l'établissement d'une faune et d'une flore diversifiées. Ces caractéristiques biophysiques très contrastées ont influencé de façon significative le processus de peuplement et le choix des

zones résidentielles et de production alimentaire autant à l'époque iroquoienne que maintenant (voir tableau 2).

Tableau 2 : Résumé des caractéristiques physiques et de l'utilisation différentielle de l'espace

Milieu biophysique	Topographie	Sols de surface	Pierrosité	Drainage	Utilisation à l'époque iroquoienne	Utilisation actuelle
Coteau	Vallonnée à fortement vallonnée	Tills et sables de la Série Saint-Bernard	Très présente	Bon	Zone de résidence et d'agriculture intensive, territoire de chasse	Zone de résidence, agriculture ménagère, pâturage, agriculture intensive naissante, territoire de chasse
Plaine	Unie à déprimée	Argiles et limons des séries Saint-Urbain, Sainte-Rosalie, Sainte-Barbe et Saint-Anicet	Absente	Imparfait à mauvais	Inconnue	Agriculture intensive
Dunes	Ondulée à vallonnée	Sables et graviers des séries de Sorel, Saint-Amable et de Samuel	Absente à peu présente	Bon à très mauvais	Zone de résidence et d'agriculture intensive	Agriculture ménagère, culture de petits fruits, extraction de sable
Tourbière	Unie à déprimée	Humus et tourbes	Absente	mauvais	Zone de récolte de petits fruits et de plantes comestibles et médicinales	Agriculture intensive naissante
Littoral	Unie à ondulée	Sable et till de la Série Saint-Bernard; Argiles et limons de la Série de Saint-Anicet; humus et tourbe	Absente à présente	Bon à mauvais	Zone de pêche et de chasse aux oiseaux migrants	Zone de villégiature (chalets), de pêche et de chasse aux oiseaux migrants

(Source: Mailloux et Godbout, 1954; Gagné, 1994-2005)

Les secteurs privilégiés par les communautés iroquoiennes autant pour l'implantation des villages que des zones de culture se trouvent le plus souvent dans un environnement de

coteaux très rocailleux et par conséquent bien drainés. Dans ce contexte, l'indice de drainage semble avoir été déterminant lors de la sélection d'un espace de résidence et de culture. La présence de dépôts de surface très pierreux sur ces formes d'origine glaciaire devait en principe poser des limites aux activités horticoles. Les zones de sables plus au sud-ouest où l'on retrouve quelques sites archéologiques peu documentés semblent plus propices à l'horticulture rudimentaire telle que pratiquée par les Iroquoiens.

Photo 2 : Coupe dans un secteur de dune de sable de la municipalité de Saint-Anicet



(source: Marc Delage, Département de Géographie, U de M)

La méthode de plantation qui consiste à excaver une cavité recevant la semence à l'aide d'un bâton à fouir se prête plus à une utilisation dans un sol peu compact. Le rendement du sol devait être passablement limité pour supporter une population grandissante. Aujourd'hui, ces secteurs de dunes de sable, peu productifs, sont exempts d'agriculture intensive. Les terres les plus fertiles et exploitées intensivement, soit les lotissements situés sur la plaine argileuse demeurent les espaces qui présentent l'indice de drainage le moins favorable à

l'établissement de villages et de champs de culture iroquoiens. L'utilisation actuelle de ces terrains à des fins agricoles est étroitement liée à l'implantation d'un système de pompage efficace. Finalement, comme à l'époque iroquoise, les pionniers écossais, irlandais et acadiens du 19^e siècle établiront leurs résidences et leurs potagers familiaux sur les coteaux rocheux. Encore aujourd'hui, les habitants de la région érigent le plus souvent leurs demeures sur les hauteurs, souvent les mêmes crêtes et, grâce à la technologie moderne, exploitent maintenant de façon intensive la plaine argileuse, autrefois inondée périodiquement et impropre à l'horticulture telle que pratiquée par les Iroquoiens et les premiers colons européens.

Le portrait archéologique

- **L'historique des découvertes**

Les premières découvertes archéologiques dans la portion sud du Haut Saint-Laurent datent des années cinquante. En fait, elles sont le fruit du travail d'un amateur de la région de Cornwall. En quatre années, Georges Gogo a procédé à des collectes de surface sur les îles au large de Dundee qui ont permis de rassembler une importante collection provenant de 15 sites archéologiques identifiés à des périodes d'occupation allant du Paléoindien au Sylvicole supérieur (8000 à 500 ans avant aujourd'hui). Ces îles sont comprises à l'intérieur des limites administratives de la réserve d'Akwesasne et ne font donc pas partie de ce mandat. Quelques années plus tard, en 1963, un archéologue du Musée Canadien des Civilisations, James Pendergast, entreprend la première véritable intervention archéologique dans la région de Saint-Anicet. Ses recherches l'amènent à découvrir 4 sites affiliés à l'occupation iroquoise dans le secteur de Cazaville (Pendergast, 1963). En 1964, il fouille en partie un

des sites retrouvés qu'il identifie à un village horticole des Iroquoiens du Saint-Laurent, le site Berry.

Deux décennies passent avant qu'on s'intéresse de nouveau au patrimoine archéologique sur le territoire de la MRC. En 1982, l'archéologue Claude Chapdelaine de l'Université de Montréal procède à une réévaluation sommaire des sites trouvés par James Pendergast et ses recherches lui permettent d'identifier un autre site en continuité avec l'occupation déjà recensée dans ce secteur, soit le site Godmanchester (Chapdelaine, 1982). Un peu plus tard, soit en 1991, les Amis de la Pointe-du Buisson mandatent un archéologue consultant pour effectuer des inventaires sur le territoire de la MRC. Après 3 ans de recherche pilotée par cet organisme, la M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent prend en charge le programme en l'intensifiant et en lui donnant une dimension nouvelle en alliant le savoir scientifique avec le développement récréotouristique.

- **La nature et l'importance des sites archéologiques**

À partir des datations et des caractéristiques des témoins culturels recensés dans plusieurs régions du Nord-est américain, les archéologues ont distingué divers événements culturels distincts qu'ils ont par la suite classés en périodes chronologiques. Cet effort a donné lieu à l'élaboration d'une terminologie particulière qui a été utilisée par la suite sur le territoire québécois. Ainsi selon cette échelle de temps, l'occupation amérindienne préhistorique débute à la période dite «paléoindienne» (environ 12 000 ans avant aujourd'hui) et finit au «Sylvicole supérieur» (environ 1 000 à 500 ans avant aujourd'hui) avec l'arrivée des premiers explorateurs européens en l'an 1534 de notre ère. Les sites trouvés à l'intérieur des terres dans le secteur à l'étude datent de cette dernière époque. Plus spécifiquement, ils sont reliés à la présence de communautés appartenant à une grande famille culturelle, les

Iroquoiens du Saint-Laurent, dont le territoire de résidence s'étire alors de l'embouchure du lac Ontario jusqu'aux environs de la ville de Québec. La présente étude porte sur la totalité des sites découverts dans la région liés à l'occupation du territoire par les Iroquoiens du Saint-Laurent et exclut les sites situés sur le territoire d'Akwesasne.

Tableau 3 : Compilation des sondages et puits de fouille réalisée depuis 1991

Année financière	Inventaire nombre de sondages effectués	Inventaire nombre de site trouvé	Fouille nombre de mètres carrés ouverts	Artefacts nombre d'objets découverts
1991/1992	68	1	-----	120
1992/1993	155	2	10	1238
1993/1994	-----	0	58,5	11 529
1994/1995	165	2	39	10 843
1995/1996	162	1	95	33 970
1996/1997	224	1	37	27 563
1997/1998	204	1	58	20 411
1998/1999	492	1	78	49 649
1999/2000	302	1	14	27 320
2000/2001	-----		52	11 440
2001/2002	-----		51	8 601
2002/2003	-----		121	9 648
2003/2004	-----		102	6 446
2004/2005	-----		114	8 867
2005/2006	-----		73,75	2 453
TOTAL	1 772	10	903,25	230 089

(source: Gagné, 1993-2005)

L'inventaire archéologique comprend la réalisation d'un total de 1 772 sondages de 50 x 50 cm sur l'ensemble du territoire (Tableau 3). Cet effort a donné lieu à la découverte de 10 sites archéologiques. La fouille de plus de 900 puits de fouille d'un mètre carré a permis de documenter l'occupation humaine des sites. En tout, plus de 230 000 objets ont été prélevés pendant les travaux archéologiques.

Figure 2
Localisation des sites archéologiques
(voir fichier pdf)

Avec les 5 autres sites déjà connus, on compte maintenant 15 sites recensés dans la grande région de Saint-Anicet répartis sur près de 200 km carrés. Les sites sont identifiés par ces codes Borden: Droulers (BgFn-1), Berry (BgFo-3), Cazaville (BgFo-4), Cazaville 2 (BgFo-5), Cazaville 3 (BgFo-6), Godmanchester (BgFo-16), McPherson (BgFo-17), McDonald (BgFo-18), Angus (BgFo-19), Leblanc (BgFo-21), Mailhot-Curran (BgFn-2), Higgins (BgFn-3), Caza (BgFn-4), Irving (BgFn-5) et Staveley (BgFn-6). Ces sites couvrent une portion importante de la séquence chronologique et culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent soit du début du 14^e siècle jusqu'à l'arrivée des premiers explorateurs européens au milieu du 16^e siècle. Parmi les sites découverts, on retrouve le plus ancien village amérindien du Québec (le site McDonald), l'un des plus importants villages préhistoriques découverts au Québec (le site Droulers) et finalement un des plus récents établissements villageois connus sur le territoire québécois (le site Mailhot-Curran). Les autres sites archéologiques retrouvés sont associés à des camps de chasse, de pêche ou pourraient être reliés à des activités agricoles. En fait, la grande région de Saint-Anicet compte sur la présence de 4 villages sur les 7 connus présentement au Québec. Il s'agit du plus important regroupement de sites situés à l'intérieur des terres et attribués à ce groupe culturel sur le territoire québécois.

La préservation des témoins culturels est exceptionnelle. À titre d'exemple, le site Droulers héberge une des collections de restes de plantes domestiquées et sauvages les plus significatives recueillies sur un site dans l'Est canadien. Cette situation unique permet de documenter adéquatement l'utilisation des espèces végétales dans la diète quotidienne. Or le pH alcalin du sol, exceptionnellement élevé sur la plupart des sites villageois du secteur, donne aussi la possibilité de retrouver dans un état remarquable de conservation, une quantité appréciable d'objets en os ainsi que des restes osseux associés aux activités

culinaires qui se seraient, ailleurs au Québec, désintégrés complètement. À l'encontre des autres sites villageois connus de l'époque et situés pour la plupart sur un terreau sablonneux, ceux-ci ne sont pas sujet à l'érosion en raison du caractère pierreux de la matrice sur laquelle il repose. Cette conjoncture permet une bonne conservation des structures (foyers et fosses) qui définissent l'emplacement des habitations.

La collection récoltée sur les sites archéologiques montre une variabilité étonnante d'objets témoins. On y dénote la présence de nombreux vases en céramique. On retrouve toutes les catégories de récipients indispensables pour accomplir les tâches quotidiennes: des vases à main ou petits vases et des vases de moyen et de fort volume servant à la cuisson ou à l'entreposage des aliments. Généralement, la fabrication de ces objets en argile demeure l'apanage des femmes qui y impriment leurs signatures stylistiques singulières. Cette décoration des vases couvre un large spectre d'appliqués allant des simples lignes parallèles aux registres complets de décoration formée de figures géométriques des plus variées. Parmi les objets en céramique les plus abondants, on retrouve aussi un grand nombre de fragments de pipes. La variabilité de celles-ci demeure surprenante allant de la pipe miniature jusqu'à la pipe au fourneau de très fort volume en passant par les objets fabriqués en stéatite. On dénote aussi de nombreux rebuts de pâte issus du processus de fabrication des vases et d'une quantité appréciable d'objets d'apparat soit des perles en céramique.

Une partie essentielle de la collection est composée de restes osseux culinaires. On retrouve notamment des vestiges de mammifères: le chevreuil (Odocoileus virginianus), le castor (Castor canadensis), le rat musqué (Ondatra zibethicus), l'ours (Ursus americanus), la marmotte (Marmota monax), quelques petits rongeurs de la famille des Sciridés (marmotte, suisse ou écureuil) et certains éléments provenant de la famille des Cricétides (campagnole, souris ou rat musqué). Plusieurs restes d'espèces de poisson ont été retrouvés sur les sites

dont l'esturgeon jaune (Acipenser fulvescens), l'anguille (Anguilla rostrata), la laquaiche argenté (Hiodon tergisus), le suceur blanc (Moxostoma anesurum), la barbotte brune (Ictalurus nebulosus) et la perchaude (Perca flavescens). Enfin la faune avienne est aussi représentée par la famille des Tétracéales (tétracés, lagopèdes ou gélinotte) et canard.

Les outils sur os se présentent dans un état remarquable de conservation. La plupart ont été réalisés à partir d'os de mammifères comme le cerf de virginie (Odocoileus virginianus), l'ours (Alces alces) ou encore le castor (Castor canadensis). Ces outils multifonctionnels servaient notamment à percer le cuir et l'écorce, à travailler le bois, comme pic à nourriture, pour piéger les poissons, comme graveur à céramique, pour chasser en tant que pointe de projectile, comme éléments de jeux, ou servaient à agraffer les vêtements et à retenir la chevelure. Ainsi, on retrouve plusieurs types d'outils dont des poinçons, des spatules, des gouges, des ciseaux sur incisives, des pointes de projectiles, des harpons, des aiguilles et des phalanges de chevreuil transformées en éléments de jeux de bilboquet.

On rencontre les vestiges carbonisés de 11 espèces végétales différentes sur les sites villageois amérindiens de la région à l'étude. On retrouve 4 espèces reliées aux cultigènes domestiqués soit le maïs (Zea mays), l'haricot (Phaseolus vulgaris), la courge (Cucurbita pepo) et le tournesol (Helianthus annuus). Les restes de végétaux sauvages représentent 7 espèces distinctes. On note la présence de restes de graines ou de fragments de fruits carbonisés de cenelle (Crataegus), de prunier américain (Prunus americana), de cerisier de Pennsylvanie (Prunus pensylvanica), de raisin sauvage (Vitis riparia), de noyer cendré (Juglans cinerea), de framboisier (Rubus type idaeus) et de cerisier à grappe (Prunus virginiana). Enfin, on retrouve des objets en pierre mais en faible quantité soit des meules à main, des meules dormantes, des broyeurs et des percuteurs, des affûtoirs, des haches et

hachettes et quelques outils en pierre taillée (pointes de projectile, grattoirs, forets et bifaces).

Photo 3 : Monticule de pierre dans la région de Saint-Anicet



(source: M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent; photo: Michel Gagné)

Outre les sites archéologiques, cet espace particulier montre aussi la présence de nombreux monticules de pierre répartis exclusivement autour des sites archéologiques qui pourraient correspondre à des aménagements sommaires de l'espace à des fins agricoles par les Iroquoiens de l'époque (Photo 1). En effet, le prélèvement d'échantillons de sol, à différentes profondeurs, en vue d'identifier du pollen d'espèces cultivées dans un des secteurs où l'on

retrouve ces aménagements en abondance, a permis de constater la présence de pollens de maïs et, possiblement de tournesol, dans le terreau prélevé à 30 cm de la surface. Dans un même temps, le pollen arboréen, donc provenant des arbres, diminue considérablement entre l'échantillon de surface (76% de pollen) et celui prélevé à 30 cm (64% de pollen). Or, on constate exactement l'inverse en ce qui concerne le pollen d'herbacées (les graminées et autres) et des plantes monolètes (les fougères). En effet, pour les graminées, les pollens identifiés passent de 12% en surface à 31% à 30 cm de profondeur alors que pour les monolètes, ceux-ci sont de 13% de pollen en surface à plus de 32% de pollen observé à 50 cm (Gagné, 1999: 47).

En fait, l'éclaircissement de la forêt, tel que le montrent ces données, pourrait être l'oeuvre des Iroquoiens qui auraient aménagé de telles aires à des fins agricoles. De plus, le pourcentage de spores de maïs demeure très faible à cet endroit et indique une horticulture peu intensive (Pierre Richard, 1999, Département de Géographie, Université de Montréal, communication personnelle). L'éloignement des champs cultivés présentement et l'absence totale de vestiges de maisonnée de la période historique dans les parages immédiats excluent une contamination à la période moderne ou encore la possibilité que la présence de pollen de plante cultivée soit attribuée à l'occupation des premiers colons européens. Ces données inédites concordent avec l'emplacement particulier de ces monticules qui suggère l'existence de vestiges de champs cultivés iroquoiens. En fait, l'accumulation de ces données confirment le bien-fondé de cette hypothèse. Il s'agirait, fort probablement, d'une première identification formelle d'une zone de culture de cette période au niveau national. Dans ce sens, ce territoire unique expose pour la première fois un spectre très complet d'un espace de vie qui témoigne du quotidien des Iroquoiens de l'époque avec ses unités villageoises, ses zones de culture et ses réseaux de sites satellites spécialisés. L'intensité et la durée de l'occupation

proposent l'existence de plusieurs autres sites d'importance dans la région qu'il reste à découvrir et à protéger.

- **Le schème d'établissement et l'utilisation de l'espace**

De façon générale, les Iroquoiens du Saint-Laurent constituent un groupe d'agriculteurs sédentaires qui, dès le 14^e siècle de notre ère, habitent des villages situés sur les terrasses ou les coteaux en retrait de l'axe fluvial du Saint-Laurent (Gagné, 2002). À leur apogée, soit vers le début du 16^e siècle, les communautés iroquoiennes pratiquent une horticulture mixte et leur diète alimentaire demeure axée principalement sur l'utilisation des plantes cultivées, particulièrement le maïs. La pêche représente néanmoins une activité secondaire importante (Viau, 1997: 27; Viau, 2000) et l'existence de camps de pêche est attestée le long du Saint-Laurent, mais aussi à l'intérieur des terres sur certains cours d'eau majeurs (Clermont, Chapdelaine et Ribes, 1983 : 44; Pendergast, 1990).

Les activités prédatrices (la chasse et la pêche) sont effectuées par les hommes, tandis que la production horticole est réalisée par les femmes dans des aires situées le plus souvent à proximité du village (Chapdelaine, 1989). On éclaircit d'abord les champs en brûlant la forêt, soit par culture sur brûlis (Viau, 1997). Par la suite on dégage sommairement l'espace de culture que l'onensemencera à l'aide d'un bâton servant à creuser un trou et à enfouir les graines (Tooker, 1987). À l'automne, les femmes et les enfants vont à la cueillette des fruits sauvages qui sont conservés pour l'hiver (Chapdelaine 1989: 121). Or, toutes ces activités de la vie quotidienne génèrent des aires spécialisées ou des sites qui sont répartis dans l'enceinte et en périphérie des villages mais aussi qui se retrouvent, dans la région immédiate, dans les secteurs d'exploitation à des fins alimentaires et parfois à des distances considérables du lieu d'habitation.

Outre le village où l'on habite pendant une bonne partie de l'année, on retrouve plusieurs autres lieux qui rendent compte de la présence de ces communautés. En fait, le schème d'établissement des Iroquoiens de cette période ne se limite pas seulement à ériger et à occuper des villages. On recense aussi des hameaux de culture qui sont attestés par les recherches archéologiques et mentionnés dans les écrits ethnographiques (Pendergast, 1990). Quelquefois, on retrouve dans ce contexte particulier (hameaux de culture) des structures d'habitations saisonnières en marge des champs qui sont parfois éloignés des zones d'habitation (Thwaites, 1896, 8: 143;Pendergast, 1990). Enfin, on rencontre aussi ponctuellement des camps de pêche de dimensions variables dont certains contiennent des structures d'habitation, par exemple le site Steward en Ontario et dans une moindre mesure la Station 2 de la Pointe-du-Buisson (Jamieson, 1982;Norman Clermont, 1999, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, communication personnelle). Toutefois, ces divers types d'établissement ne sont pas considérés comme semi-permanents comme les villages mais reflètent plutôt une exploitation sélective et ponctuelle de certains espaces à des fins économiques (Warrick, 1984: 7). Malgré tout, le noyau central de la communauté gravite surtout autour du village dont la durée de vie avoisine les 20 ans (Chapdelaine, 1989).

Or, la grande région de Saint-Anicet recèle le témoignage de la grande majorité de ces activités et modes de vie (figure 2). Les coteaux et dans une moindre mesure le secteur des dunes de sable abritent la totalité des sites villageois recensée dans la région. Si on exclut le site Mailhot-Curran qui présente un contexte particulier et dans une moindre mesure le site Berry, les 2 autres sites villageois se retrouvent en marge d'un tributaire principal de la rivière La Guerre (environ 100 mètres). D'autre part, les trois sites villageois (McDonald, Droulers et Mailhot-Curran), datant respectivement de l'épisode initial (vers 1320 de notre

ère), de l'apogée (vers 1500 de notre ère) et du déclin (au milieu ou à la fin du 16^e siècle), se retrouvent sur des replats situés sur des crêtes morainiques d'importance (coteaux d'origine glaciaire), bien drainées qui forment en même temps des voies de circulation accessibles toute l'année. C'est aussi sur ces mêmes formes que l'on retrouve la totalité des secteurs jonchés littéralement de monticules de pierre associés à des zones de culture de l'époque iroquoienne.

Ces espaces de résidence fluctuent de façon sensible au fil du temps. La tendance générale voudrait que les sites les plus anciens, comme le site McDonald, se trouvent à une distance moindre de l'axe fluvial sur des coteaux de dimension plus modeste, tandis que les sites plus récents, Droulers et Mailhot-Curran se situent sur un coteau de plus grande envergure très éloigné du fleuve (plus de 7 km). Dans le cas du site Droulers, au moment où les Iroquoiens connaissent une importante expansion démographique, les besoins grandissant quant aux terres agricoles pourraient expliquer l'emplacement particulier des villages sur des coteaux de plus forte envergure. Le positionnement à des fins défensives pourrait être aussi invoqué pour le site Mailhot-Curran qui semble être situé dans un secteur particulier. En effet, l'absence de point d'eau et son isolement dans une enclave protégée par des marécages semblent reliés à ce contexte particulier. Il faudrait donc s'attendre à retrouver des sites villageois, datant de cette dernière époque, à l'extérieur des secteurs généralement considérés comme propices à un établissement villageois.

D'autre part, le site Berry et plusieurs petits sites (Caza, Cazaville et Godmanchester) se retrouvent dans les secteurs présentant un sol sablonneux qui est généralement associé à des zones présentant un bon potentiel pour la découverte de site de cette nature. Enfin, les sites à fonctions spécialisées, site de pêche et de chasse, lieu de halte, poste d'observation et

hameau horticole se retrouvent dans divers contextes. Ainsi, selon les données archéologiques existantes, les camps de pêche devraient se retrouver en partie le long de la rivière La Guerre, les lieux de halte ou de chasse sur les rebords des coteaux ou le long des dunes de sables de forte expression topographique du secteur de Cazaville et les hameaux horticoles sur les coteaux les plus importants de la région et en relation étroite avec les villages importants.

- **L'histoire culturelle iroquoise**

Selon les données archéologiques disponibles, les premiers iroquoiens sédentaires peuplent les secteurs à l'intérieur des terres vers le début du 14^e siècle. L'occupation du territoire débute modestement avec l'établissement de petites communautés de moins de 100 individus qui érigent des villages, composés de quelques maisons-longues, sur des coteaux situés à quelques km du fleuve. On peut présumer que plusieurs sites de cette nature devaient exister dans la grande région de Saint-Anicet à cette époque. Néanmoins, la découverte de ce qui constitue le plus ancien village connu du Québec, le site McDonald, permet de constater que l'agriculture demeure une activité secondaire à cette époque ancienne. En effet, les restes de plantes cultivées, essentiellement du maïs se retrouvent en très faible quantité. Comme l'explorateur Jacques Cartier l'avait constaté à Hochelaga (Bideaux, 1986: 152), l'alimentation des premiers habitants de Saint-Anicet est constituée en majeure partie de poisson (huit espèces recensées) et, dans une moindre mesure, des fruits de la chasse, en particulier le chevreuil, le castor et l'ours.

À cette époque, le réseau d'échange de biens ou de personnes semble très limité avec la découverte de quelques outils en pierre fabriqués à partir de matières premières provenant

exclusivement du sud-ouest ontarien (Burke, 2001). Ces informations laissent supposer qu'ils effectuent des périples vers ces régions lointaines ou que leurs visiteurs disposent de ces matières premières exotiques. Néanmoins, on peut affirmer qu'ils ne vivaient pas complètement isolés des influences extérieures à cette époque.

Photo 4 : Outils en os provenant du site Droulers (BgFn-1)



(source: Ministère de la Culture et des Communications, Direction du Patrimoine, Québec;
photo: Pierre Fauteux)

Finalement, le schème d'établissement sur un emplacement peu stratégique et très limité en terme de superficie se démarque nettement de l'espace privilégié pour l'édification des sites reliés à l'époque qui suit le début de la sédentarité (Gagné, 1993, 2003, 2004, 2005).

Vers le milieu ou la fin du 15^e siècle, quelques-unes de ces petites communautés qui résident sur le territoire se regroupent pour former, entre autres, un immense village situé à près de 8

km du fleuve Saint-Laurent. Ce site deviendra probablement une des composantes villageoises la plus importante de la région de Saint-Anicet à cette époque. À son apogée, le site Droulers compte un nombre minimum d'une douzaine de maisons-longues qui abritent vraisemblablement plus de 600 individus. En plus des structures d'habitation, les Iroquoiens du site Droulers érigent une palissade qui ceinture en partie le village (Gagné, 1999: 48). La structure protège le village des envahisseurs, mais aussi des bêtes sauvages et des intempéries.

Dans la foulée des pratiques iroquoiennes du 14^e siècle, les groupes de la fin du 15^e siècle du site Droulers développent une expertise dans le domaine horticole et incorporent d'autres plantes à leur alimentation. En effet, on remarque une différence notable dans la dimension des grains de maïs et le nombre de spécimens retrouvés. On note aussi l'ajout d'autres plantes cultivées: le haricot, le tournesol, la courge et plusieurs espèces de fruits sauvages, dont la cenelle, la cerise, le raisin et la framboise. L'agriculture intensive permet de nourrir une plus grande population. À cette époque, les champs de culture s'étendent à plus de 2 km autour du village. À cet effet, il faut en moyenne un acre d'espace cultivé pour pourvoir aux besoins annuels d'un individu (Heindenreich, 1971: 163, 195; Sykes, 1980: 46).

Parallèlement, les objets domestiques deviennent plus sophistiqués, comme les vases en céramique pour la cuisson ou l'entreposage et les outils de chasse ou de pêche en os. Dans la même veine, les réseaux d'échange couvrent un plus vaste territoire à cette époque et probablement que leurs périples les amènent à fréquenter assidûment les secteurs autour de la Pointe-du-Buisson et même au-delà. En effet, l'analyse des éléments chimiques rares contenus dans l'argile des vases et des abords de la rivière La Guerre montrent un apparemment étroit entre les argiles retrouvées localement dans ces contextes et celles

utilisées pour fabriquer une portion importante des vases de la Station 2 de la Pointe-du-Buisson (Clermont et al. 1995: tableau 6; Gagné, 1999: 59).

Photo 5 : Exemples de fragments de vases iroquoiens



(source : Corporation les Aventuriers de l'Archéologie dans le Haut Saint-Laurent, Huntingdon, Québec)

Dans la même veine, on retrouve aussi quelques outils en pierre taillée dont les matières premières pourraient provenir de la région de Montréal, du sud ou du centre-nord ontarien ou encore de l'État de New York (Burke, 2001: 2). Outre l'extension marquée des

territoires d'exploitation à cette époque, ces informations permettent d'entrevoir la libre circulation des innovations technologiques entre la population du site Droulers et les groupes extérieurs. Ce qui profite de ce fait même à l'essor de la communauté.

Un peu plus tard, soit à l'époque de Jacques Cartier, des conflits naissent entre les diverses nations iroquoiennes et algonquiennes qui peuplent le Nord-Est américain. Cette animosité semble reliée directement au contrôle des routes de traite avec les Européens et probablement à l'expansion du territoire d'exploitation des groupes limitrophes (Pendergast et Trigger, 1972: 71-92). En réponse à ce problème grandissant, les Iroquoiens de Saint-Anicet ont alors pu se scinder en petits groupes dont au moins un se serait réfugié au plus profond de l'arrière-pays, là où le site Mailhot-Curran a été localisé. Le ratio particulièrement faible des fragments de pipes à ce dernier site (0,26 de fragment de pipes dans la collection complète d'artefacts) comparé à une moyenne respective de 0,62 pour le site Droulers et de 0,68 dans le cas du site McDonald (Gagné, 2001: 35) suggère que les hommes sont moins présents sur le site Mailhot-Curran. Ces données nous indiquent que la présence masculine demeure particulièrement réduite et par extension, que la communauté a déjà subi des pertes humaines importantes probablement en raison des conflits qui avaient cours à cette période.

De plus, contrairement aux autres sites régionaux, la faune halieutique du site Mailhot-Curran est associée surtout à une exploitation des rivières adjacentes (Ostéothèque de Montréal, 2000). En fait, aucune espèce ne provient exclusivement du fleuve Saint-Laurent (Michelle Courtemanche, 2000, Ostéothèque de Montréal, communication personnelle). En outre, l'assemblage faunique du site correspond à une collection typique d'un établissement villageois (Claude Chapdelaine, 2002, Université de Montréal, communication personnelle).

Photo 6 : Pipe provenant du site Droulers



(source: Ministère de la Culture et des Communications, Direction du Patrimoine, Québec;
photo: Pierre Fauteux)

Couplées à la position géographique singulière (à près de 1 km d'un point d'eau), ces données favorisent un déplacement de la population vers des zones plus sécuritaires et appuient l'hypothèse d'un exil forcé. Malgré cette situation précaire, les Iroquoiens continuent à construire des maisons-longues mais de plus faible envergure qu'à l'époque précédente. Parallèlement, l'agriculture devient de moins en moins présente dans leur alimentation. À cette époque, ils semblent délaissé progressivement le fleuve Saint-Laurent et exploitent les territoires dans le bassin versant de la rivière Châteauguay comme en fait foi l'absence totale d'espèces halieutiques à caractère fluvial et la présence de certaines espèces particulières de poissons que l'on retrouve le plus souvent dans cette dernière rivière (Osthéothèque de Montréal, 2000). Le reste de l'histoire de ces Iroquoiens de la région de Saint-Anicet demeure pour l'instant totalement inconnu. Après l'arrivée des premiers colons

au début du 19^e siècle, les amérindiens visitent encore la région de Saint-Anicet. On les rencontre le long de la rivière La Guerre à l'automne pour la cueillette du frêne noir qui sert à fabriquer les paniers. Vers les années 1820, des familles entières d'amérindiens habitent encore les coteaux de l'arrière-pays anicetois à proximité du site Higgins. Cette communauté vivra pendant plus d'un demi-siècle auprès des premiers colons irlandais qui ont peuplé ce lotissement (M. Higgins, 2001, St-Anicet, communication personnelle provenant d'une tradition orale familiale).

Jusque vers les années quarante, des groupes d'amérindiens, venant des environs, remontent la rivière La Guerre et se réunissent aux abords du cours d'eau, près de la jonction des deux fourches de la rivière, sur un espace que certains habitants du secteur appellent encore «la butte des Indiens». À cette époque, ils fabriquent encore des paniers en frêne noir qu'ils échangent ou vendent aux propriétaires qui habitent près de la rivière. À cet effet, les alentours recèlent encore une quantité appréciable de frêne noir et de petits fruits. Les aînés d'Akwesasne identifient d'ailleurs la région de Saint-Anicet du nom de «Tsiionhiakwatha» qui signifie «là où l'on cueille les petits fruits».

Le portrait sociopolitique

- **Les principaux acteurs**

Le gouvernement fédéral s'implique très peu dans les inventaires ou les fouilles archéologiques. Seules les institutions soutenues par Parcs Canada et les territoires appartenant au gouvernement fédéral reçoivent l'attention des autorités fédérales au niveau de la recherche archéologique. De 1997-1998 à 2000-2001, le gouvernement fédéral a

participé dans le cadre de la mise en valeur du site Droulers à la réalisation du centre d'interprétation (Programme Service jeunesse Canada du D.R.H.C). Le ministère du Patrimoine canadien participe financièrement à divers niveaux en soutenant des projets ponctuels dont la production et la réalisation de matériels publicitaires (dépliant et affiche). En 2005, Parcs Canada a commandé la réalisation d'une demande officielle de désignation du site Droulers à titre de Lieu historique national du Canada.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), via sa Direction de la Montérégie subventionne des recherches archéologiques depuis près de 15 ans. Des résultats exceptionnels expliquent son implication active. Le MCC a également attribué une subvention pour la réalisation de l'exposition permanente du centre d'interprétation. Le ministère des Régions a aussi collaboré à deux occasions en octroyant des appuis financiers pour la réparation et la mise en place d'infrastructures en vue de l'ouverture du centre d'interprétation.

En région, l'appui a été de taille. La M.R.C. le Haut-Saint-Laurent participe de façon très significative depuis près de 10 ans aux recherches archéologiques. Son investissement se fait à divers niveaux, financier et en ressources humaines et requiert parfois la participation active de plusieurs professionnels de son bureau, urbaniste et géomaticien. Ainsi, la vision à long terme de ses dirigeants politiques et administratifs permet maintenant de disposer d'une infrastructure culturelle de premier niveau enchâssée au sein d'une région possédant des ressources archéologiques exceptionnelles reconnues à l'échelle nationale.

Outre la MRC, le CLD du Haut-Saint-Laurent a pris une part active à la mise en place du centre d'interprétation du site Droulers en octroyant une aide financière pour l'achat de l'infrastructure d'accueil. Depuis lors, ce même organisme participe de diverses façons à la

bonne marche du projet du centre d'interprétation. Plusieurs autres organismes régionaux ont participé de près ou de loin à la mise en place de la recherche archéologique et du centre d'interprétation. Parmi les plus importants, on peut citer les sociétés historiques de Saint-Anicet et de la vallée de la Châteauguay (jumelage d'exposition et la participation au niveau de l'administration du centre d'interprétation), le Conseil de bande d'Akwesasne, le *Mohawk Nation Council of Chiefs* et le *North American Travelling College* pour la contribution exemplaire pour la gestion du site, la disponibilité des ressources humaines et les activités de mise en valeur, sous forme de sommes monétaires, de biens ou de services.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce a organisé des activités de financements multiples (tournoi de golf, soirée «meurtre et mystère»), lors de la phase critique du projet de mise en valeur. On peut mentionner aussi l'effort de sensibilisation remarquable déployé par l'équipe d'archéologie de la MRC qui a produit des outils très efficaces pour faire connaître ce patrimoine culturel dans la population. Entre autres, cet exercice a permis de recevoir plus de 4 000 étudiants de la région dans le cadre d'une exposition et d'une présentation de l'archéologie régionale qui se déroulaient en marge des fouilles archéologiques.

Le propriétaire du site archéologique est un acteur incontournable lors des recherches sur le terrain. Conformément à la Loi sur les biens culturels, il faut obtenir son consentement et déterminer avec lui les modalités pour la conservation à long terme des objets qui ont été trouvés lors des fouilles. Au fil des ans, sauf à deux occasions sur plus d'une cinquantaine de permissions, les propriétaires terriens de la région ont volontiers accepté de recevoir les équipes d'archéologie sur leurs propriétés. La plupart opte même pour une participation active dans le déroulement des opérations en aidant pour la localisation des segments de terrains à inventorier prioritairement. D'autres vont même jusqu'à accompagner les archéologues et les guider lors de l'exécution des travaux.

Quelques propriétaires ont aussi signalé des découvertes fortuites ou des informations datant parfois de plusieurs décennies, ce qui a permis de recenser plusieurs sites archéologiques. La collaboration ne s'arrête pas là comme le démontre le cas du propriétaire du site Droulers. En plus de permettre les fouilles archéologiques pendant plusieurs années sur le site qui porte maintenant son nom, il a loué pour 20 ans le terrain en vue de la mise en valeur du site et de la construction du centre d'interprétation. Un programme de cette envergure nécessite la participation active de plusieurs organismes locaux et régionaux, de même que l'appui des instances gouvernementales pour le mener à bon port.

- **Le cadre légal, national et local actuel**

Au fédéral, le patrimoine archéologique est géré en grande partie par Parcs Canada, une agence gouvernementale qui relève du portefeuille du ministère de l'Environnement du Canada depuis le 12 décembre 2003. La gestion et la protection des ressources archéologiques se limitent aux lieux et monuments historiques appartenant à cette agence qui sont situés sur des terres fédérales. À cet effet, le gouvernement du Canada s'appuie sur trois législations pour mettre en place le cadre législatif soit la Loi sur les parcs nationaux (*National Parks Act, Chapter N-14*), la Loi sur les lieux et monuments historiques (*Historic Sites and Monuments Act, Chapter H-4*) et la Loi sur l'agence canadienne des parcs (*Canadian Parks Agency, Chapter C-29*). Ces lois donnent le pouvoir au conseil de faire des règlements, de proposer des définitions succinctes de la terminologie, de désigner des aires comme lieux historiques et de définir les aires de protection.

Il n'existe pas de législation fédérale qui régit la pratique archéologique et la protection des ressources archéologiques. Des lois fédérales portent toutefois sur l'exportation des

biens culturels et sur les études archéologiques qui doivent être produites lors de l'évaluation des projets qui ont des incidences environnementales (Parcs Canada, 2005). Il revient aux provinces d'avoir un mécanisme législatif pour protéger les ressources archéologiques sur leur territoire. À cet effet, le MCC dispose de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) et a créé la Commission des biens culturels qu'il consulte pour obtenir des avis. La Loi sur les biens culturels permet au MCC d'accorder un statut aux biens qu'il juge d'importance nationale (classement et reconnaissance de sites archéologiques ou historiques et de monuments historiques et arrondissements historiques ou naturels) et de conférer aux municipalités des pouvoirs similaires (citation et site du patrimoine). Lorsqu'une désignation touche une zone agricole établie, le MCC doit prendre acte de l'avis de la Commission de protection du territoire agricole.

La protection des biens culturels par les municipalités implique d'autres mécanismes et procédures. La première étape implique la création d'un comité consultatif d'urbanisme constitué en vertu de l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), qui permet d'en constituer un par règlement en nommant trois membres dont au moins un membre de son conseil municipal. Une municipalité, peut par règlement de son conseil municipal et en prenant avis de ce comité, citer un monument historique ou encore constituer en site du patrimoine, tout ou une partie de son territoire où se trouvent des biens culturels immobiliers ou un paysage d'intérêt esthétique ou historique. Cette citation oblige les municipalités à inscrire les limites des territoires cités dans le plan d'urbanisme et à les déclarer comme zones à protéger. Les modalités et le degré de protection restent à l'entière discrétion de chaque municipalité.

En ce qui concerne les découvertes archéologiques, la Loi sur les biens culturels précise que l'on doit signaler au Ministère la découverte d'un bien ou d'un site archéologique. S'il y a

découverte à l'occasion de travaux, le MCC peut ordonner leurs suspensions pour permettre l'examen des lieux. En outre, les interventions archéologiques de terrain sont réglementées et exigent un permis à cet effet. La Loi sur les biens culturels reste toutefois muette sur la propriété des objets et des sites archéologiques. Des informations à cet égard sont fournies dans le Code civil relativement à l'acquisition des biens vacants (L.Q., 1991, c. 64., livre 4). Ainsi, l'article 934, définit et légifère sur les biens sans maître qui ont été abandonnés par leur propriétaire. L'article 938 s'applique directement à la découverte d'un trésor, un bien qui a une valeur marchande : « Le trésor appartient à celui qui le trouve dans son fonds; s'il est découvert dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié au propriétaire du fonds et pour l'autre moitié à celui qui l'a découvert, à moins que l'inventeur n'ait agi pour le compte du propriétaire » (Parc Canada, 2005). Pour l'instant, seul le site Droulers et le périmètre entourant le centre d'interprétation ont fait l'objet d'une résolution municipale pour en faire un site du patrimoine.

Les acquis

Plusieurs réalisations connexes au projet méritent d'être signalées. La plus importante concerne le programme de mise en valeur qui a permis la réalisation d'un centre d'interprétation.

Photo 7 : Vue de l'intérieur du centre d'interprétation du site Droulers à Saint-Anicet



(source: M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent; Photo: Michel Gagné)

Situé en marge du site Droulers, le centre est maintenant constitué d'une aire d'accueil et d'interprétation qui comprend la reproduction d'un village de l'époque iroquoienne constituée de maisons-longues et d'une palissade entourant l'enceinte du village. L'aire d'accueil propose une exposition permanente qui met en relief les divers aspects de la vie villageoise iroquoienne avec une emphase sur les comportements reliés aux modes de subsistance, particulièrement l'apprentissage de l'horticulture. La construction de cet ouvrage d'envergure a permis de développer un programme d'intégration sociale de jeunes chômeurs ou décrocheurs qui, au fil des ans, a impliqué environ une quarantaine d'individus provenant des communautés francophone, anglophone et amérindienne de la région. À cet effet, le rapprochement des communautés a été à l'honneur tout au long de ce projet de mise en valeur et s'est répercuté au niveau des travaux archéologiques avec la participation d'étudiants de la communauté mohawk aux fouilles archéologiques. Dans un autre ordre d'idées, le programme pédagogique mis en place dès le début des fouilles, a permis, sur

l'espace de quatre années, de recevoir plus de 4 000 étudiants des commissions scolaires environnantes.

En résumé, cette étude constitue un projet pilote visant à analyser une région de manière à proposer des mécanismes de gestion intégrée du patrimoine archéologique amérindien en milieu rural. La zone à l'étude englobe la municipalité de Saint-Anicet et de Dundee et une partie du territoire administratif du Canton de Godmanchester qui se situe dans la municipalité de comté (MRC) Le Haut-Saint-Laurent. Cette MRC qui compte un peu plus de 22 000 citoyens répartis dans 13 municipalités et dont la part relative du territoire zonée agricole représente plus de 93%, a fait l'objet d'un programme d'inventaire archéologique qui s'est déroulé sur une période de 15 ans.

À cette occasion, dix sites archéologiques ont été découverts. Parmi ceux-ci, on compte trois villages et sept camps spécialisés occupés entre le 14^e siècle et le 16^e siècle de notre ère par un groupe culturel amérindien que l'on appelle maintenant les Iroquoiens du Saint-Laurent. Cette période couvre une portion importante de la séquence chronologique et culturelle de ce groupe culturel. Ces populations amérindiennes ont habité dans un espace qui présente un environnement très varié composé de coteaux, de plaines argileuses, de dunes de sables, de tourbières et de marais, modelés par divers événements qui ont eu cours depuis la fin de la dernière glaciation et lors des épisodes marins et lacustres subséquents. La majorité des sites archéologiques retrouvés dans le secteur à l'étude sont situés sur les crêtes morainiques, qui ont été mises en place lors du retrait du glacier continental. On retrouve aussi quelques sites dans le secteur de Cazaville où se déploient les dunes de sables.

On y retrouve le plus ancien village amérindien du Québec (le site McDonald), l'un des plus importants villages préhistoriques iroquoiens découvert au Québec (le site Droulers) et finalement un des plus récents établissements villageois connus sur le territoire québécois (le

site Mailhot-Curran). Les autres sites archéologiques découverts sont associés à des camps de chasse, de pêche ou pourraient être reliés à des activités agricoles. En fait, la grande région de Saint-Anicet compte sur la présence de quatre villages sur les sept connus présentement au Québec et constitue la région qui a livré le plus important regroupement de sites situés à l'intérieur des terres et attribués à ce groupe culturel sur le territoire québécois. Depuis 15 ans, plus de 230 000 objets ont été prélevés pendant les travaux archéologiques.

Outre la participation du MCC, Direction de la Montérégie, et de la MRC Le Haut-Saint-Laurent au niveau de la recherche archéologique, plusieurs organismes ont pris une part active à la mise en place du centre d'interprétation situé en marge du site Droulers. Parmi les plus importants, on peut citer le DRHC (Programme Service jeunesse Canada), le ministère du Patrimoine canadien, le CLD du Haut-Saint-Laurent et le Conseil de bande d'Akwesasne. Finalement, l'aide des propriétaires terriens a grandement facilité l'amorce des recherches archéologiques sur le terrain. Jusqu'à maintenant, un seul secteur a fait l'objet d'une mesure de protection soit le site Droulers et le périmètre entourant le centre d'interprétation qui a été désigné comme site du patrimoine par la municipalité de Saint-Anicet.

CHAPITRE 2 : L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE

Ce chapitre s'attarde à présenter une analyse cartographique de la région à l'étude qui, dans un premier temps, sert à localiser les sites archéologiques dans l'espace régional. En tenant compte du positionnement de ces sites archéologiques, la suite de l'analyse précise les secteurs d'intérêt archéologique et juxtapose ces données en fonction des caractéristiques géographiques, écologiques et agricoles. De manière à faciliter la compréhension du texte, le site archéologique désigne une aire définie qui recèle les traces d'une activité humaine datant de l'époque iroquoienne. Pour sa part, le secteur d'intérêt archéologique fait référence à un espace plus ou moins précis présentant des conditions propices à la découverte d'activité humaine remontant à l'époque iroquoienne.

Le paysage archéologique

- **La localisation des sites archéologiques**

Le territoire de la M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent compte sur la présence de 32 sites archéologiques, datant tous de la préhistoire, soit de la période précédant l'arrivée des premiers explorateurs européens (figure 2). Si on exclut les sites situés sur la réserve d'Akwesasne ou en territoire contesté, on recense 15 sites archéologiques sur le territoire de la MRC. Treize de ces sites se retrouvent dans les limites administratives de la municipalité de Saint-Anicet tandis que deux sites sont sur le territoire de la municipalité de Godmanchester. La plupart de ceux-ci se trouvent en marge de tributaires de la rivière La Guerre et seul le site Leblanc avoisine immédiatement ce cours d'eau. Pour sa part, le site Mailhot-Curran se démarque de l'ensemble. En effet, ce site particulier est localisé à plus de

800 mètres du point d'eau le plus proche. Dans une moindre mesure, les sites Cazaville, Cazaville 2 et Cazaville 3 semblent présenter cette même disposition singulière dans l'espace. Enfin, l'altitude moyenne où l'on retrouve les sites varie considérablement allant de 49 mètres dans le cas du site Leblanc à plus de 70 mètres au-dessus du niveau marin actuel pour le site Droulers.

- **L'identification des secteurs d'intérêt archéologiques**

L'agencement particulier du paysage montre un environnement très contrasté abritant plusieurs écosystèmes très spécifiques. Parallèlement, cette particularité du territoire à l'étude met en relief certaines zones d'intérêt archéologiques au détriment d'autres espaces localisés dans des environnements peu propices à l'activité humaine. C'est le cas de la plaine inondable qui s'étend au pied des coteaux et en périphérie de la rivière La Guerre. En effet, la présence de terre mal drainée sur ces espaces suppose une utilisation particulière de ce territoire en saison sèche seulement. Sauf les alentours immédiats de certaines sections de la rivière La Guerre, les secteurs d'intérêt archéologiques se limitent donc à certaines aires situées sur le faite des coteaux ou sur les dunes de sable en marge de points d'eau d'importance (figure 3, voir fichier pdf). À cet effet, les deux coteaux allongés les plus importants qui avoisinent le cours de la rivière ont été identifiés comme zone à potentiel archéologique. La localisation des sites connus propose une utilisation intensive de ces espaces comme zones villageoises et comme lieu d'établissement de sites spécialisés à vocation agricole ou autre (Figure 6). Par ailleurs, la zone de dunes sablonneuses localisée au milieu du territoire à l'étude qui abrite les sites Berry et la série de sites situés plus au nord-est (Caza, Cazaville 1, 2 et 3) semblent, à l'instar de la zone précédente, constituer un espace de choix exploité de façon intensive à la période préhistorique.

Figure 6 : Exemple de zone à potentiel archéologique située sur un des coteaux



(source: MRC Le Haut-Saint-Laurent, 2005. Figure 3, en annexe)

Finalement, certains coteaux, situés à l'extrême ouest de l'aire, présentent un contexte favorable à l'occupation humaine de l'époque iroquoise. On peut aussi entrer dans cette catégorie, les pointes et les flèches littorales qui jalonnent les berges du lac Saint-François. En revanche, ces endroits particuliers ainsi que les rives de la rivière La Guerre ne devraient recéler que des sites spécialisés pour la pêche ou la chasse tandis que les autres aires mentionnée précédemment se prêtent plus à une utilisation plus générale comme lieu de résidence, comme zone de culture ou encore en tant que territoire d'exploitation de la faune.

À partir de la carte géomorphologique dressée par Bariteau (1988), nous avons pu délimiter certaines sections des crêtes qui présentent une matrice sablonneuse composée de bourrelets

et de gradins de littoral d'anciennes plages reliques. Ces espaces présentent souvent un contexte favorable pour établir les unités villageoises. Une des variables les plus importantes lors de l'implantation d'un village demeure cependant la présence d'un point d'eau fiable pendant une bonne partie de l'année. Dans ce sens, les zones faisant face aux tributaires significatifs représentent souvent des espaces privilégiés pour l'établissement des unités villageoises comme le démontre le schème d'établissement reconnu sur les villages de la région. Il faudra toutefois composer avec la problématique particulière, prévalant à la fin de l'occupation iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, qui impose souvent un choix irrationnel du lieu de résidence comme en témoigne la localisation particulière du site Mailhot-Curran.

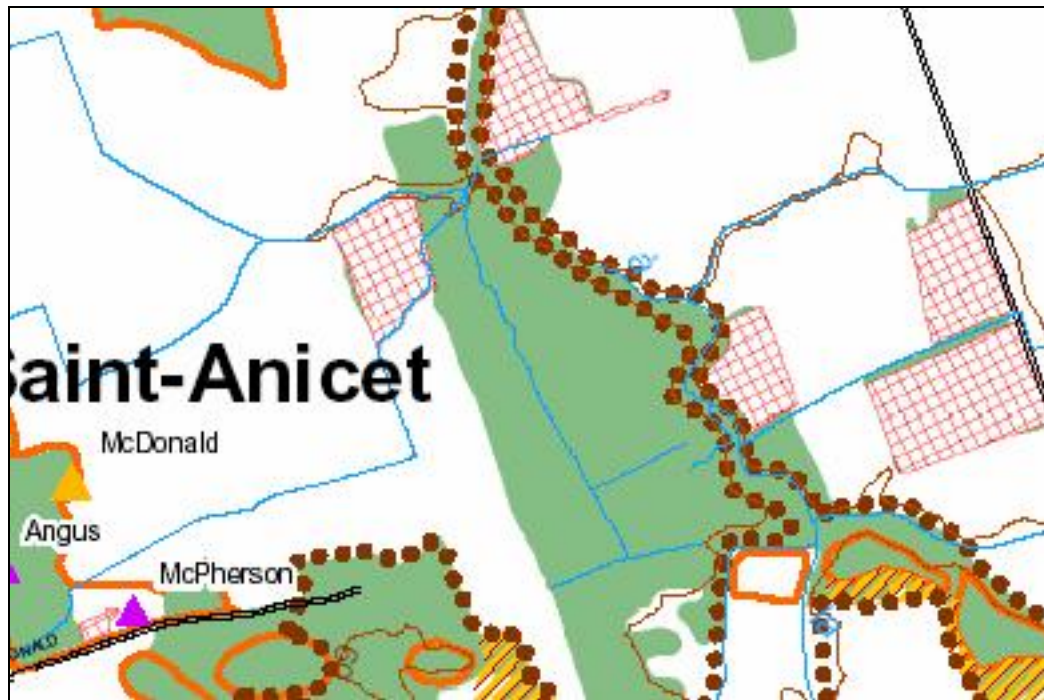
Le paysage agricole et écologique

- **La variation de l'utilisation du territoire à des fins agricoles**

La superficie des terres forestières intactes évolue constamment au gré de la pression conjuguée qu'exerce l'activité agricole, le développement urbain et de manière moins sensible, l'exploitation forestière elle-même. Néanmoins, ce phénomène reste peu important sur le territoire de la MRC. En fait depuis 1999, seulement 1,13% de la superficie forestière de la MRC a laissé place à des aménagements à des fins domiciliaires ou agricoles (Géomont, 2005, page 17, tableau 3). Dans l'espace à l'étude, une part importante de la modification de l'affectation des terres à vocation forestière est la résultante immédiate de l'ouverture de surface pour l'exploitation agricole. Cette perte de territoire boisé au sous-sol partiellement vierge, nonobstant les coupes forestières, affecte particulièrement le patrimoine archéologique qui s'avère très fragile. Ainsi, des sections parfois importantes et situées dans

tous les secteurs d'intérêt archéologiques ont été converties pour la plupart en territoire à vocation agricole (figure 3, en annexe).

Figure 7 : Exemple de défrichement massif autour de la rivière La Guerre (en quadrillé rouge)



(source: MRC Le Haut-Saint-Laurent, 2005. Figure 3, en annexe)

Or, la préparation des sols, qui nécessite des labours qui atteignent aisément 20 à 25 cm de profondeur pour les herse (à chisel et à disque) et pour les pulvérisateurs à disques déportés et même d'avantage dans le cas de la sous-soleuse, qui bouleverse le sol jusqu'à 40 cm de profondeur (Gouvernement du Nouveau Brunswick, 2002), a affecté et remanié en profondeur les sites archéologiques qui pouvaient se trouver dans ces espaces. Généralement les artefacts et l'essentiel des structures (les fosses et les foyers à l'intérieur des maisonnées) se retrouvent dans les premiers 25 cm et sont donc sujets à subir d'importants bouleversements à cette occasion. On constate ce phénomène d'appropriation

des terres à des fins agricoles dans la région à l'étude surtout sur les coteaux où se situe le site Droulers et aux abords de la rive est de la rivière La Guerre (Figure 7). Néanmoins, avec la fin prochaine du moratoire sur l'élevage porcin et les contraintes qui s'ensuivent, on pourrait assister à une intensification significative de cette réalité dans les années qui suivent. En fait, la majorité des terres boisées et vierges d'agriculture qui subsistent encore se retrouve en grande partie sur les coteaux et près des berges de la rivière La Guerre dans des secteurs d'intérêt archéologiques déjà identifiés.

- **La caractérisation des sols de surface et la géomorphologie de l'espace**

Comme mentionné précédemment, la région à l'étude présente une variété particulièrement étonnante de topographie qui influence grandement la qualité des sols de surface. Considérant ce fait, il demeure très difficile de caractériser adéquatement l'espace à l'étude. En fait, la base cartographique utilisée à cette occasion (figure 4, voir fichier pdf) fait référence surtout aux grands ensembles géomorphologiques qui composent le paysage. Par contre, à l'intérieur de chaque segment de ce même paysage subsiste des zones très variables dont certaines présentent des contextes favorables qui en font des espaces de choix pour l'établissement humain.

En général, la région compte sur la présence de 4 grandes catégories de sols de surface (figure 4, en annexe). On retrouve les sols issus de dépôts de till sur les coteaux, les sols sableux et graveleux au niveau de la zone centrale composée de dunes de sable, les sols argileux et loameux dans la plaine inondable et finalement les sols organiques sur les berges marécageuses du lac Saint-François et au niveau des deux plus importantes tourbières de la région, le *Small Tea Field* et le *Large Tea Field*. Or, la topographie du terrain reste

intimement reliée à ces phénomènes. Ainsi, les zones de plaine argileuse et les tourbières et marécages demeurent relativement planes, les dunes de sables et gravier sont légèrement vallonnées et les coteaux construits à partir de dépôts de till rocheux présentent une topographie mouvementée avec parfois des talus supérieurs à 10 mètres de dénivellation avec la plaine adjacente (Bariteau 1988).

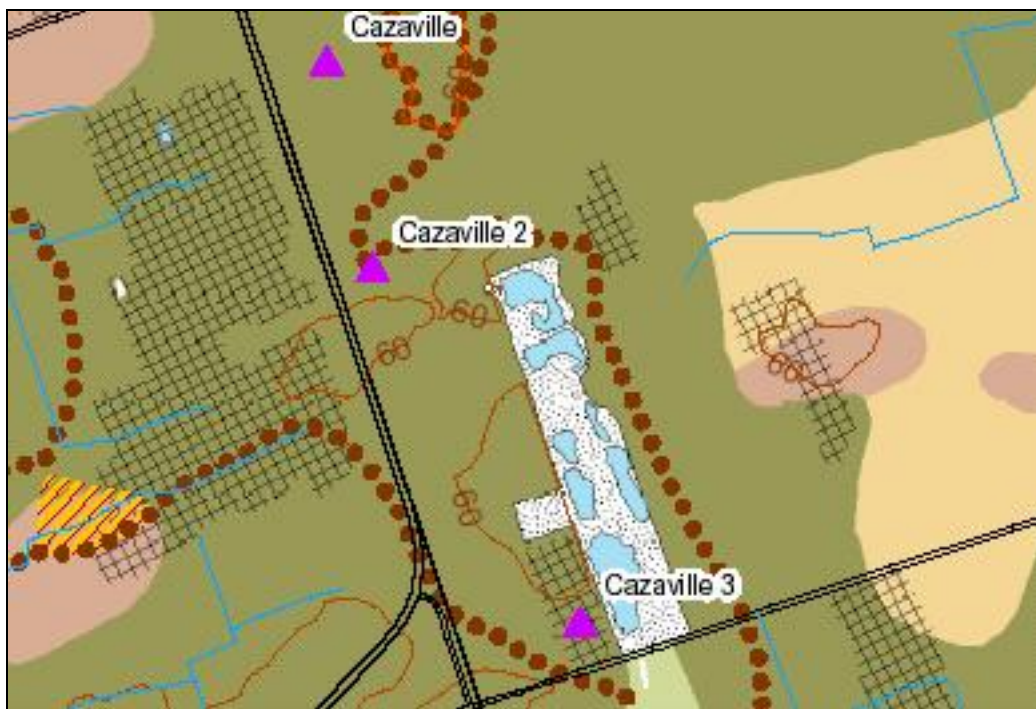
- **L'interaction entre le patrimoine culturel archéologique et les caractéristiques géographiques, écologiques et agricoles**

Le territoire de résidence et les zones d'exploitation des Iroquoiens de la région de Saint-Anicet forment un rectangle irrégulier de dimension considérable. Cet espace, que l'on pourrait considérer comme une province culturelle iroquoise autonome, montre une superficie connue totalisant plus de 200 km carrés. À l'intérieur de ce vaste territoire, les communautés de cette époque ancienne ont sélectionné au fil du temps des emplacements de choix pour ériger leurs villages, procéder à un défrichage sélectif sur des territoires favorables pour établir leurs champs de culture et fréquenter des aires où la faune et les ressources végétales abondaient. Ainsi, l'occupation sur une période de temps relativement longue, soit plus de 200 ans, a inscrit dans le sol une multitude d'événements qui constituent un des témoignages les plus éloquents de l'histoire culturelle des Iroquoiens de la Vallée du Saint-Laurent dans l'est canadien.

Présentement, cette pièce d'archive irremplaçable se déploie sur un espace considérablement modifié par des activités agricoles qui ont façonné un paysage morcelé, entrecoupé de zones boisées intactes (figure 5, voir fichier pdf). L'essentiel de ce développement moderne a touché jusqu'ici surtout la plaine argileuse qui, sauf dans le cas des berges de la rivière La Guerre, est exempt d'indices d'activité humaine ancienne. Les boisés qui restent se trouvent

surtout sur les coteaux et on assiste progressivement au début du processus de déboisement à l'échelle régionale. La modification du paysage à des fins commerciales est beaucoup plus perceptible au niveau de la zone des dunes de sables qui montrent la présence de 2 sablières (figure 7) d'importance en opération (Céline Lebel, 2005, urbaniste, MRC Le Haut-Saint-Laurent). La répartition des sites archéologiques forme deux modèles de schèmes d'établissements iroquoiens reliés directement aux caractéristiques géographiques et en relation constante avec la problématique du développement agricole.

Figure 8 : Sites archéologiques situés en marge de sablière en exploitation:
(pointillés noirs sur fond blanc)



(source: MRC Le Haut-Saint-Laurent, 2005. Figure 5 – fichier pdf)

Un premier modèle concerne l'occupation des crêtes ou coteaux rocheux qui sont pour la plupart encore boisés mais sujet à une modification plus ou moins rapide pour servir à des fins agricoles ou autres. La plupart de ces crêtes, coiffées de sols fertiles,

avoisinent des champs déjà cultivés et il est aisé pour le propriétaire terrien d'agrandir son espace de culture au détriment des coteaux en procédant à un épierrage mécanique du pourtour jusqu'au faite de la butte.

Le deuxième modèle d'occupation de l'espace à l'époque iroquoise montre la présence d'établissements humains dans les zones sablonneuses où l'on retrouve les sites Caza, Cazaville, Cazaville 1 et 2, Berry et Godmanchester. À l'encontre de la zone précédente, la présence de sable, qui couvre la surface de cette deuxième zone d'occupation majeure, se prête moins à une agriculture intensive. D'ailleurs, cet espace est exempt actuellement de culture à large échelle. Néanmoins, la présence de sablières en exploitation dans cette deuxième zone constitue une menace sérieuse pour la préservation des sites archéologiques.

En règle générale, les sites archéologiques non recensés qui auraient été situés dans les zones maintenant cultivées ou encore dans les zones d'extraction du sable ont probablement été détruits irrémédiablement. Sur les coteaux, les efforts devraient être concentrés sur les aires où la forêt persiste encore. Conséquemment, celui où se trouve les sites Droulers, Stavely et Higgins et identifié comme secteur d'intérêt archéologique, présente le contexte le plus favorable au niveau de la préservation des vestiges et de l'intensité de l'occupation humaine à l'époque iroquoise. Parallèlement, d'autres secteurs d'intérêt archéologique qui montrent une combinaison de facteurs favorables soit la présence de zones vierges d'agriculture et un potentiel archéologique élevé, pourraient faire l'objet d'un inventaire: entre autres, les rives de la rivière La Guerre et certains coteaux adjacents à ce cours d'eau de même que les zones situées dans les espaces sablonneux et non touchées par les activités d'extraction. Finalement certaines pointes en marge du lac Saint-François et la série de

coteaux qui jouxte la rivière Fraser dans la municipalité de Dundee méritent toute notre attention.

CHAPITRE 3 : RÉSULTATS DE L'ANALYSE

L'application du principe de conservation intégrée du patrimoine archéologique dans la MRC Le Haut-Saint-Laurent

La conservation intégrée du patrimoine archéologique se fonde sur un ensemble de moyens et d'outils que se dote une région pour assurer la protection de son patrimoine archéologique dans une perspective de développement durable. Idéalement, cette gestion doit se faire en harmonie avec le développement économique régional et prendre en considération les intérêts des propriétaires terriens. Pour s'avérer pertinente, la gestion du patrimoine archéologique doit mettre de l'avant une approche globale qui s'articule autour de deux niveaux: celui de l'obligation qui inclut les règlements qui édictent les moyens à prendre pour protéger le patrimoine archéologique et celui de la concertation et de la persuasion qui comprend toutes les formes de sensibilisation, de diffusion ou de prise en charge de la variable archéologique par les acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Mais avant toute chose, il faut définir plus adéquatement ce qu'est le patrimoine archéologique. Le patrimoine archéologique constitue le témoignage d'une collectivité, de son origine, de ses réalisations et parfois de son devenir. Or, l'archéologie transcende l'objet archéologique. C'est plutôt l'étude du contexte archéologique dans lequel se retrouve ces objets qui permet de reconstituer les activités humaines. Dans le cas à l'étude, cet héritage archéologique se présente sous deux formes. On retrouve le patrimoine archéologique mobilier et immobilier. Le patrimoine archéologique mobilier inclut les archives archéologiques dont font partie les artefacts à usage domestique retrouvés sur les sites dont les vestiges des vases de cuisson, les pipes, les outils divers en pierre et en os et les objets qui sont la résultante des activités domestiques par exemple les restes culinaires

osseux de mammifères et de poissons et les restes végétaux de maïs et autres plantes cultivées ou sauvages. Pour sa part, le patrimoine archéologique immobilier regroupe les vestiges issus de l'aménagement ou de la modification de l'espace par l'activité humaine. Parmi ceux-ci, on peut signaler les structures à caractère archéologique retrouvées dans les maisons-longues (foyers, trous de piquet et fosses à déchet et à cuisson) et plus rarement les vestiges d'épierrement à des fins agricoles (monticules de pierre) comme dans le cas de la région de Saint-Anicet. En somme, tout ce qui est modifié, transformé, remanié ou même transporté par l'homme devient un vestige archéologique.

- **La hiérarchisation des sites et des secteurs d'intérêt archéologique**

Les sites archéologiques considérés dans cette étude occupent un vaste territoire qui représente près de 200 km² (figure 2). Pour leur part, les secteurs d'intérêt archéologique identifiés totalisent une superficie supérieure à 36 km² à l'intérieur desquels on retrouve des secteurs désignés à potentiel villageois répartis sur un espace d'environ 1,5 km² (figure 3). Ces chiffres illustrent de belle façon la complexité de la problématique archéologique dans la région de Saint-Anicet.

Or, contrairement à la majorité, sinon la totalité des régions du Québec où l'on a dressé une liste des secteurs d'intérêt archéologique dans le cadre d'études de potentiel archéologique, la région de Saint-Anicet se démarque nettement de ce contexte par la spécificité du schème d'établissement propre aux communautés sédentaires iroquoiennes qui y ont élu domicile. En effet, dans la région de Saint-Anicet, les sites se retrouvent dans plusieurs environnements et abondent surtout à l'intérieur des terres, loin des cours d'eau majeurs, au contraire de la majorité des sites archéologiques connus au Québec.

Un deuxième facteur demeure la taille des groupes présents dans la région de Saint-Anicet qui influence directement le nombre et la superficie des villages mais aussi la quantité de sites spécialisés (par exemple les sites de chasse, de pêche ou reliés à l'agriculture), indispensables pour couvrir les besoins alimentaires de ces populations. Dans la même veine, le cycle de changement d'emplacement des villages, à tous les 20 ans environ, multiplie considérablement les sites à caractère villageois présents à l'intérieur de la région à l'étude (Clermont, Chapdelaine et Ribes, 1983).

L'analyse de la localisation des sites connus montre une prépondérance à établir les villages sur les coteaux et dans les environnements sablonneux. Ces villages sont le plus souvent situés à moins de 200 m d'un cours d'eau parfois très modeste comme dans le cas du site Berry ou même parfois dans un espace où le plus proche point d'eau se trouve à une distance considérable (près de 1 km), comme c'est le cas du site Mailhot-Curran.

Les sites spécialisés se retrouvent dans les mêmes environnements que les villages. On peut aussi bien les retrouver sur la plaine argileuse, le long de la rivière La Guerre (site Leblanc) que sur le faite d'un dépôt de sable formé de dunes de forte expression topographique comme dans le cas du site Godmanchester. Dans ce contexte, il demeure impossible d'hierarchiser et même de définir de façon précise les secteurs susceptibles de receler des vestiges archéologiques. Tout au plus, on peut émettre l'hypothèse que les sites sont confinés sur des espaces situés en majeure partie sur les coteaux et sur les dunes de sables et qu'on pourrait retrouver aussi des vestiges de camps spécialisés près de la rivière La Guerre et sur les pointes et flèches littorales qui abondent le long du lac Saint-François.

Considérant ces faits, il semble primordial de prévoir des mécanismes de protection appliqués sur l'ensemble des secteurs d'intérêt archéologique identifié sur la figure 3. Ces

mécanismes pourraient être de type incitatif et comprendre des moyens de persuasion qui n'impliquent pas nécessairement des contraintes législatives. Une attention particulière devrait être toutefois portée sur l'espace entourant les ensembles de sites soit la zone en périphérie des sites Higgins et Staveley et celles adjacentes aux sites McDonald, McPherson, Angus et Irving. Le périmètre formé par le triangle dressé à partir de la localisation des sites Droulers, Higgins et Mailhot-Curran constitue une zone très sensible formant un espace idéal pour implanter des sites villageois et des aires de culture. Dans ce contexte, une zone sensible au point de vue archéologique peut être décrite comme un espace situé près des sites archéologiques connus qui partage les mêmes caractéristiques géographiques.

Outre l'existence d'un point d'eau à proximité, un des critères les plus discriminants, favorisant la présence de sites archéologiques villageois, demeure la présence d'espace bien drainé qui constitue, en même temps, des lieux de passage accessible tout au long de l'année. En effet, la région de Saint-Anicet présente une topographie très particulière alternant les espaces plats associés à la plaine argileuse mal drainée et les coteaux rocheux ou les zones de dunes sablonneuses, bien drainées, et généralement de formes allongées qui s'étendent parfois sur plusieurs kilomètres. Les espaces en dessous de 50 mètres d'altitude, correspondant à la plaine argileuse, présentent très peu d'intérêt au point de vue archéologique et aucun site n'est associé à cet environnement (Clermont et Gagné, 2004: 79).

D'autre part, le niveau de protection devrait se resserrer et devenir plus contraignant dans le cas des sites villageois bien documentés et ayant démontré une importance significative comme les sites McDonald, Droulers et Mailhot-Curran. Pour finir, les sites peu documentés mais qui semblent revêtir une importance au niveau de la compréhension du schéma d'établissement, et qui ajouteraient à la connaissance de l'histoire culturelle, devraient faire

l'objet d'un autre type de protection comme dans le cas des sites Berry et Higgins. Dans ce contexte particulier où l'on ne connaît pas encore le potentiel réel d'un site, l'importance d'un site archéologique peu documenté pourrait être déterminée en fonction de la qualité et, dans une moindre mesure, de la quantité des informations inédites pouvant documenter une tranche de l'histoire culturelle d'une région. Pour sa part, le niveau d'importance d'un site peu documenté devrait être relié tout d'abord à son degré d'intégrité tout en considérant, sa superficie, son type d'occupation et la diversité des informations pouvant être extraits de son sol.

En résumé, trois types d'ensembles archéologiques présents dans la région de Saint-Anicet devraient être soumis à des mesures de protection: les zones d'intérêt archéologique et plus spécifiquement celles adjacentes aux sites déjà répertoriées, les sites archéologiques importants mais documentés sommairement et finalement les sites villageois bien documentés. Les niveaux de protection et par extension les contraintes ou moyens incitatifs devraient s'adapter à ces réalités.

- **L'impact des activités humaines modernes sur le patrimoine archéologique**

La totalité des sites et des secteurs d'intérêt archéologique se trouvent sur un espace zoné agricole selon le schéma d'aménagement de la MRC Le Haut-Saint-Laurent (MRC Le Haut-Saint-Laurent, 2000). En fait, la majorité des lotissements de la région de Saint-Anicet sont assujettis aux règlements très stricts prescrits par la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Mais cette réglementation demeure très souple lorsqu'il s'agit d'aménager un espace de moins d'un hectare et qu'aucune construction n'est prévue. En effet, un amendement au règlement sur les exploitations agricoles (REA), soit le

décret 1098-2004, datant du 29 novembre 2004, qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) du ministère de l'Environnement du Québec, autorise maintenant la coupe forestière, l'essouchage et l'aménagement d'un espace à des fins agricoles pour toute surface ne dépassant pas une superficie de 10 000 m². Jusqu'à tout récemment, la municipalité de Saint-Anicet était encore plus permissive en tolérant la coupe totale des arbres d'essences commerciales et la transformation en terre agricole d'un espace d'une superficie allant jusqu'à 3 hectares (règlement de zonage, municipalité de Saint-Anicet, numéro 38, 25 juin 2003,). Outre les coupes sur une superficie inférieure à 10 000 m² soit un hectare, il est maintenant impossible au Québec de procéder à une coupe forestière servant à aménager un espace à des fins agricoles. Or, sauf le site Droulers qui dépasse légèrement cette envergure (environ 12 500 m²), tous les autres sites archéologiques présentent une superficie inférieure à 10 000m². De plus, rien n'empêche un propriétaire terrien de déboiser et d'aménager plusieurs lots contigus s'il respecte la dimension prescrite et s'il laisse une borne entre chaque lotissement (Céline Lebel, urbaniste, MRC Le Haut-Saint-Laurent).

Dans tous les cas où il y a risque de perturbation du sol de surface à l'aide d'instrument aratoire ou à l'occasion d'essouchage ou de nivellement, il faut s'attendre à une destruction marquée ou même totale du patrimoine archéologique immobilier et un morcellement du patrimoine archéologique mobilier. Seul certains fonds de fosses à déchet situés à l'intérieur des maisons-longues subsisteraient lors de la préparation du terrain à des fins agricoles à l'aide de herse, de pulvérisateur à disques déportés ou de sous-soleuse. Si on procède en plus à un essouchage, à un érochage ou encore à un nivellement, les portions de site archéologique touchées par ces aménagements seraient détruites complètement. En conséquence, la totalité des sites archéologiques connus et les secteurs d'intérêt archéologique identifiés dans la région de Saint-Anicet

pourraient être menacés à court ou à long terme. Cette mise en garde s'applique aussi pour l'ensemble des espaces ruraux zonés agricoles sur le territoire québécois.

En ce qui a trait aux sablières existantes soit celles (2) situées dans les municipalités de Saint-Anicet et Godmanchester, un règlement de la Commission de protection des territoires agricoles du Québec (CPTAQ) les oblige à demander une permission pour étendre leurs activités d'extraction sur des lots adjacents. Le CPTAQ prend en considération le rendement agricole des terrains faisant l'objet de la demande d'extension des sablières et le plus souvent, délivre les autorisations, mais au compte-gouttes (Céline Lebel, urbaniste, MRC Le Haut-Saint-Laurent). Comme le rendement agricole est faible dans ses espaces, les permissions sont accordées assez facilement et les sablières prennent alors de l'expansion. Or, plusieurs sites avoisinent ces exploitations et au moins deux sites archéologiques sont probablement détruits complètement (Godmanchester et Caza). Une partie du site Berry semble avoir subi le même sort (voir figure 3).

L'extraction du sable provoque une destruction totale du patrimoine archéologique mobilier et immobilier. En conséquence, les sites archéologiques connus ou inconnus situés sur des lots exploités ou pouvant être exploités par les entreprises d'extraction de sable oeuvrant dans la municipalité de Saint-Anicet et Godmanchester pourraient être détruits complètement à court ou à long terme.

La place des acteurs aux niveaux national, régional et municipal

L'analyse des dispositions légales et de l'implication passée des divers intervenants montre qu'il demeure nécessaire de faire appel à une série de mesures législatives et d'une bonne dose de persuasion pour implanter un système viable de gestion et de protection du patrimoine archéologique en milieu rural. Or, malgré une unanimité concernant une certaine obligation de se montrer prévoyant et de traiter judicieusement les découvertes archéologiques, chaque instance gouvernementale, selon leurs compétences, dispose d'outils et de moyens qui ont une portée très variable. Cet effort devrait toutefois tenir compte de l'acteur clé dans le processus de gestion du patrimoine archéologique soit le propriétaire terrien qui est le plus souvent un agriculteur qui aménage ses lots de façon ponctuelle en fonction de son exploitation agricole. En conséquence, tous les efforts devaient porter à s'assurer de maintenir les droits des propriétaires, à bien les renseigner sur la portée des législations présentes et à venir et à encourager une certaine forme d'outils de sensibilisation à la problématique archéologique.

Le gouvernement canadien dispose de divers outils qui établissent une forme de reconnaissance des biens patrimoniaux sur l'ensemble du territoire canadien. Bien que cette désignation n'assure pas une protection ou n'instaure aucune obligation légale, la commémoration comme Lieu historique national du Canada (LHNC) permet néanmoins de reconnaître la valeur patrimoniale d'un site archéologique. Ces outils de sensibilisation devraient figurer au menu du plan d'action. Outre le site Droulers qui a fait l'objet d'une demande en vertu du Programme de commémoration comme LHNC, la candidature d'autres sites archéologiques bien documentés de la région comme les sites McDonald et Mailhot-Curran devrait être aussi soumise à ces processus de désignation.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), principal intervenant en matière de patrimoine archéologique au Québec, devrait considérer la candidature de quelques sites archéologiques d'intérêt national découvert dans la région qui mériteraient d'être soumises par les organismes régionaux, au MCC dans l'optique d'obtenir un classement et de permettre d'acquérir ainsi des outils assurant une protection renforcée de certains sites archéologiques. La candidature de plusieurs sites mériterait d'être retenue. Entre autres, le site Droulers, pour la qualité de ses archives archéologiques et son importance au niveau régional et le site McDonald qui représente le plus ancien village connu relié aux Iroquoiens du Saint-Laurent. En outre, une poursuite de l'investissement du MCC dans la recherche archéologique devrait être aussi envisager.

La loi sur les biens culturels confère aux municipalités le pouvoir de citer un monument historique ou encore de constituer en site du patrimoine, tout ou une partie de son territoire où se trouvent des biens culturels immobiliers ou un paysage d'intérêt esthétique ou historique. A cet effet, la municipalité de Saint-Anicet a désigné le site Droulers comme site du patrimoine selon les modalités de cette loi. Cette désignation reste pour l'instant symbolique et des règlements régissant les mécanismes de protection devraient être édictés par la municipalité. Parallèlement, une partie ou la totalité des aires identifiées comme secteurs d'intérêt archéologique devraient faire l'objet de mesures préventives dans le cadre d'une désignation à titre de paysage d'intérêt historique.

Au niveau régional, la MRC Le Haut-Saint-Laurent, via son schéma d'aménagement, devrait faire une place prépondérante à la gestion et à la protection des zones d'intérêt archéologique dans son plan d'ensemble en identifiant les sites et ces zones d'intérêt archéologique. Cette proposition devrait toutefois tenir compte des préoccupations

économiques et touristiques du secteur concerné. Des outils de promotion et de vulgarisation pourraient aussi être mis de l'avant de manière à sensibiliser la population locale à la variable archéologique. La création d'une table de concertation réunissant les principaux acteurs régionaux permettrait de mieux définir les stratégies à privilégier.

Finalement le propriétaire terrien demeure un acteur incontournable. Selon les modalités de la loi sur les biens culturels, il est le seul maître à bord. Il faut donc obtenir son consentement pour intervenir sur son terrain et déterminer avec lui les modalités pour la conservation à long terme des objets qui ont été trouvés sur sa propriété. Au fil des ans, certains propriétaires ont opté pour une participation active en aidant dans la localisation des segments de terrains à inventorier prioritairement ou en accompagnant les archéologues lors de l'exécution des travaux. Mais leurs contributions ne devraient pas s'arrêter là. Avec en main de bons outils de vulgarisation inédits qui éveilleraient le sens des responsabilités vis-à-vis la richesse archéologique régionale, ils pourraient même devenir parti prenante à la recherche et, par ricochet, contribuer significativement aux efforts de gestion intégrée du patrimoine archéologique en identifiant eux mêmes les vestiges et les sites et en faisant appel par la suite aux autorités compétentes pour prévoir un plan de protection et d'intervention en fonction des besoins de leurs exploitations. Cette initiative singulière s'harmoniserait parfaitement avec les valeurs d'appartenance et le désir de sauvegarder et de préserver le patrimoine et l'héritage familial qui demeurent une des marques de commerce des propriétaires terriens de la région de Saint-Anicet. Ces mesures devraient être accompagnés d'incitatifs variés sous forme de compensations monétaires, en biens ou en services.

En résumé, un plan d'action visant une gestion responsable du patrimoine archéologique en milieu rural devrait être constitué d'un amalgame d'actions non contraignantes qui mettraient en scène tous les acteurs nationaux et régionaux. Cette

série de mesures qui permettrait d'assurer un développement durable du patrimoine archéologique devrait tenir compte de l'acteur principal, le propriétaire terrien. Sa connaissance acquise au niveau des particularités de sa propriété pourrait même être mis à profit afin d'identifier les sites archéologiques ou les secteurs pouvant receler des sites archéologiques.

La valeur ajoutée de la conservation du patrimoine archéologique et les échéanciers du plan d'action

Le secteur de Saint-Anicet dispose d'un patrimoine archéologique d'intérêt national qui élève la région au rang d'une des plus importantes sources d'archives témoignant de la vie villageoise iroquoienne dans la vallée du Saint-Laurent. La notoriété de la région déborde largement le territoire québécois et a amené des chercheurs des autres provinces mais aussi des États-Unis à s'intéresser aux recherches qui ont eu lieu au cours de la dernière décennie. Au fil des ans, les efforts de concertation des différents intervenants nationaux et régionaux ont permis de mettre en place une infrastructure de loisir culturel, le lieu d'interprétation du site Droulers/Tsiionhiakwatha, qui est maintenant voué à l'éducation et à la diffusion de la connaissance archéologique acquise à partir des inventaires et des fouilles réalisés au niveau régional. Depuis son ouverture, le site Droulers/Tsiionhiakwatha a accueilli un nombre important de visiteurs provenant surtout de la clientèle scolaire.

Or, cette volonté de promouvoir l'éducation au niveau de la clientèle scolaire a été le fer de lance de l'équipe d'archéologie de la MRC depuis le tout début des interventions archéologiques dans la région de Saint-Anicet. Cet effort de sensibilisation des jeunes de la région s'est par la suite répercuté directement au niveau familial. L'achalandage important (jusqu'à plus de 500 personnes présentes par jour) lors des premières journées «portes

ouvertes» a permis de constater l'intérêt soutenu et le désir de la population locale, régionale et même parfois nationale de se renseigner sur la discipline archéologique et de visiter le chantier de fouilles. Dans la même veine, les découvertes archéologiques importantes effectuées dans la région de Saint-Anicet ont permis aussi de favoriser l'établissement d'un sentiment de fierté d'appartenance à la région au niveau de la population locale. Du point de vue économique, la présence d'un nouveau centre d'interprétation régional (le site Droulers/Tsiionhiakwatha) ouvre la porte à une expansion de la demande touristique régionale à moyen ou à long terme.

Dans cette optique, la bonne gestion des ressources archéologiques dans le but d'assurer l'acquisition des données, la diffusion et la protection des sites archéologiques permettraient de mettre en valeur et de conserver cette richesse patrimoniale exceptionnelle pour les générations à venir. Malgré toute la bonne volonté, cette tâche demande néanmoins un certain temps pour se concrétiser. Or, l'effort devrait se concentrer dans un premier temps à consolider les acquis en mettant l'accent sur la stratégie à prendre pour continuer à intervenir sur le terrain dans le cadre d'un processus d'archéologie préventive soit en continuant à réaliser des inventaires systématiques à l'intérieur des secteurs d'intérêt archéologique désignés dans le cadre de ce mandat. Il faut se rappeler que cette stratégie a porté fruit et a donné l'occasion de découvrir des sites importants avant qu'il ne soit détruits comme dans le cas du site McDonald (BgFo-18).

Dans un même temps, une table de concertation entre les différents intervenants régionaux soit la MRC, les autorités des municipalités de Saint-Anicet, Dundee et Godmanchester et des représentants des propriétaires terriens permettrait de mettre en place un plan d'action commun et réparti selon le domaine de compétence de chaque intervenant. Une troisième mesure viserait à proposer au MCC, Direction du Patrimoine, une suite logique découlant

des recommandations de ce mandat et visant à produire un document didactique et vulgarisé de façon à permettre une certaine prise en charge d'une tranche des efforts de gestion et de protection du patrimoine archéologique par les propriétaires terriens concernés. Sauf en ce qui concerne l'inscription au nouveau schéma d'aménagement de la MRC, qui devra être déposé en version préliminaire en 2007 et en version finale en 2008 et le traitement des demandes de classement ou de désignation par le MCC et les municipalités concernées, le reste de ces mesures pourrait être mis en place à court (1-2 ans).

CONCLUSION

Lorsqu'au début du 19^e siècle, les premiers colons pénètrent dans l'arrière-pays de la région de Saint-Anicet, ils découvrent une terre inhabitée, sauvage, couverte de forêts matures composées d'érables, de pins blancs et de chênes de forte envergure où foisonne une variété de gibier comme l'ours, le castor et le chevreuil. Un peu plus tard, soit un peu après 1826, un colon écossais nommé Angus McPherson qui possède alors le lot 39 signale à Robert Sellar, un journaliste du *Gleaner*, un journal régional, la découverte de vestiges amérindiens sur ses terres en ces termes:

«There was a clearing on the top of a knoll on our lot, in which, on hoeing in corn and potatoes, we found bits of pottery, shells, and arrowheads, leading us to suppose that Indians had once had a camp there» (Sellar, 1888, réédition 1995: p.224).

En fait, Angus McPherson venait de trouver les premiers indices de la présence des groupes iroquoiens qui allaient plus tard peupler l'entière région de Saint-Anicet, en érigeant des villages majestueux et qui formera à son apogée, une des provinces culturelles les plus importantes de l'Iroquoisie québécoise. Quelques siècles plus tard, des archéologues, sous l'impulsion des récits de Robert Sellar, révèlent la richesse du patrimoine archéologique de la région et découvrent une multitude de sites qui témoignent de la vie quotidienne des premiers agriculteurs qui ont jadis habité Saint-Anicet.

Depuis cette période reculée, le contexte physique de la région de Saint-Anicet s'est modifié considérablement avec l'implantation massive d'exploitation agricole et le défrichement intensif des terres arables qui n'a laissé qu'une mince couverture de forêt située en majeure partie sur les coteaux rocheux qui coupe la plaine argileuse. Heureusement, les Iroquoiens

de l'époque avaient choisi de s'installer dans ce même environnement ce qui a permis de préserver, jusqu'à maintenant, l'intégrité physique des sites. Quelques communautés de cette époque ont plutôt opté de résider dans un environnement composé de dunes sablonneuses qui forment une langue de terre à l'ouest de la municipalité de Saint-Anicet. Présentement, plusieurs entreprises exploitent des carrières de sable dans ce secteur particulier.

Dans ce contexte, il faut assurer la protection du patrimoine archéologique à des fins scientifiques et éducatives tout en tenant compte des intérêts économiques des propriétaires terriens et des industries de la région. Il est aussi essentiel de proposer des outils de gestion qui adoptent la voie de la concertation et de la sensibilisation de préférence à celle plus contraignante de l'obligation légale. Or, la création d'une table de concertation s'avère une première démarche pertinente afin de définir plus précisément l'orientation des efforts à déployer et mettre en place les modalités d'un plan de gestion des ressources archéologiques. Tous les acteurs régionaux, municipaux et même les propriétaires terriens doivent être impliqués dans l'étude des moyens à privilégier.

A partir des propositions résultant de ce processus de concertation, plusieurs actions non contraignantes pourraient être mises en place pour assurer la protection du patrimoine archéologique. Entre autres, il pourrait s'avérer pertinent de classer certains sites importants, de désigner certains secteurs d'intérêt archéologique à titre de paysage d'intérêt historique, de continuer les recherches archéologiques dans une optique de protection préventive ou encore de réaliser un manuel inédit de vulgarisation didactique portant sur l'archéologie régionale pour favoriser une participation active des propriétaires terriens qui deviendraient, de ce fait même, les agents de conservation du patrimoine archéologique sur leurs propres propriétés.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies, études et articles

BARITEAU, L.

La cartographie géomorphologique au 1:20,000 de modèles polygéniques: Un exemple des basses terres du Saint-Laurent. Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université de Montréal, 1988.

BIDEAUX, M.

Jacques Cartier: Relations. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1986.

BOUCHARD, D.

Localisation des frayères des principales espèces de poissons d'intérêt sportif et commercial dans le fleuve Saint-Laurent (phase I). Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent, 1976.

BOUCHARD, A., DYRDA, S., BERGERON, Y. et A. MEILLEUR.

«The Use of Notary Deeds to Estimate the Changes in the Composition of 19th Century Forests, in Haut-Saint-Laurent, Quebec». Canadian Journal of Forest Research, 1989, vol. 19, no. 9:1146-1150.

BOUCHARD, A. et G. DOMONT.

«The Transformations of the Natural Landscapes of the Haut-Saint-Laurent (Quebec) and their Implications on the Future Resource Management». Landscape and Urban Planning, 1997, vol. 37: 99-107.

BOUCHETTE, J.

The British Dominions in North America; or a Topographical and Statistical Description of the Provinces of Lower and Upper Canada. vol. 1. Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Lorman éditeurs, Londres, 1832.

BRISSON, J., BERGERON, Y., et A. BOUCHARD.

«The History and Tree Stratum of an Old-Growth Forest of Haut-Saint-Laurent, Quebec». Natural Areas Journal, 1992, vol. 12, no. 1:3-9.

BURKE, A.

Analyse des vestiges lithiques des sites iroquoiens de St-Anicet, M.R.C. le Haut-Saint-Laurent, 2001. Rapport inédit.

CHAPDELAINE, CLAUDE.

Reconnaissance archéologique dans la région de Huntingdon. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1982.

—.

Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, 1989.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et R. RIBES.

Le site iroquoien de Lanoraie: témoignage d'une maison-longue. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, 1983.

CLERMONT, N., et M.GAGNÉ.

«People of the Drumlins». *A Passion for the Past, Papers in Honour of James F. Pendergast.* J. V. Wright and J.L. Pilon, Editors, Mercury Series, Archaeology Paper 164. Canadian Museum of Civilisation, 2004: 77-86.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE, G. KENNEDY et E. COSSETTE.

«L'activation neutronique et la Pointe-du-Buisson». Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec, 1995, no. 24: 7-20.

COGLIASTRO, A., GAGNON, D., et A. BOUCHARD.

«Experimental Determination of Soil Characteristics Optimal for the Growth of Ten Hardwoods Planted on Abandoned Farmland». *Forest Ecology and Management*, 1996, vol 96: 49-63.

DE GUISE, GROLEAU et ass.

Etudes intégrées d'aménagement au bassin versant La Guerre. Ministère de l'Agriculture du Québec, Direction du génie, Québec, 1977.

DOMONT, G.

Du déterminisme écologique à la gestion du paysage. Fondements, visées et contribution potentielle de la planification écologique à l'aménagement du territoire agroforestier. Thèse de Doctorat, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, 1990.

GAGNÉ, M.

«Une incursion dans l'univers des Iroquoiens du Saint-Laurent au sud du lac Saint-François». Collection À fleur de siècles, Département d'anthropologie, Université de Montréal., 1993, vol. 7: 28-36.

—.

Annales du temps qui s'efface: Expertise archéologique préhistorique et historique dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent. Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et Corporation Les Amis de la Pointe-du-Buisson, 1994.

—.
L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François: Inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-1; BgFo-21) et fouille du site BgFo-18, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1994). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et MRC Le Haut Saint-Laurent, 1995.

—.
L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François: Inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-2) et fouille des sites BgFo-18 et BgFn-1; Programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1), M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1995). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et MRC Le Haut Saint-Laurent, 1996.

—.
L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1996): Inventaire régional, fouille du site BgFn-1 et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et la MRC Le Haut Saint-Laurent, 1997.

—.
L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1997): Inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et la MRC Le Haut Saint-Laurent, 1998.

—.
L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1998): Inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et la MRC Le Haut Saint-Laurent, 1999.

—.
L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1999): Inventaire régional et fouille du site BgFn-1. Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et la MRC Le Haut Saint-Laurent, 1999.

—.
L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2000): Fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2). Ministère de la Culture, Direction de la Montérégie et MRC Le Haut Saint-Laurent, 2000.

—.
L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2000): Fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2). Ministère de la Culture, Direction de la Montérégie et MRC Le Haut Saint-Laurent, 2001.

L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2001): Fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2). Ministère de la Culture, Direction de la Montérégie et MRC Le Haut Saint-Laurent, 2002.

—.

L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2002): Fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1). Ministère de la Culture, Montérégie et MRC Le Haut Saint-Laurent, 2003.

—.

L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2003): Fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et la MRC Le Haut Saint-Laurent, 2004.

—.

L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2004): Fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1). Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Montérégie et la MRC Le Haut Saint-Laurent, 2005.

GÉOMONT.

Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie entre 1999 et 2004. Agence géomatique montréalaise, Montréal, 2005. Rapport inédit.

GLOBENSKY, Y

Région de Huntingdon, ministère de l'Énergie et des Ressources. Rapport géologique no. 198, Québec, 1981.

HEIDENREICH, C. E.

Huronian: A History and Geography of the Huron Indians 1600-1650. McClelland and Stewart Limited, Toronto, 1971.

I.F.D.E.C.

Profil socio-économique de la municipalité régionale de comté Le Haut-Saint-Laurent. Montréal, 1994. Rapport inédit.

JAMIESON, J. B.

The Steward Site: A Study in St-Lawrence Chronology. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université McGill, Montréal, 1982.

JEAN, M. et A. BOUCHARD.

«La végétation de deux tourbières de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent (Québec)». *Journal Canadien de Botanique*, 1987, vol 65, no. 10: 1969-1987.

LAFRAMBOISE, M.

Origine et évolution de deux terres noires de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université de Montréal, 1987.

MAILLOUX, A. et G. GODBOUT.

Étude pédologique des sols du Comté de Huntingdon. Ministère de l'Agriculture, Québec, 1951.

MEILLEUR, A.

Études des communautés végétales du secteur Cazaville de la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent. Mémoire de maîtrise, Département de sciences biologiques, Université de Montréal, 1986.

MEILLEUR, A., BOUCHARD, A. et Y. BERGERON.

«The Use of Understory Species as Indicators of Landform Ecosystem Type in Heavily Disturbed Forest: An Evaluation in the Haut-Saint-Laurent, Quebec». *Vegetatio*, 1992, vol 102: 13-32.

MONGEAU, J. R.

Recensement des poissons du lac Saint-François, Comtés de Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges. Pêche sportive et commerciale,ensemencements de maskinongés, 1963 à 1977. Ministère du tourisme de la chasse et de la pêche, S.A.E.F., 1979, rapport technique no. 06-25, Québec.

M.R.C. LE HAUT-SAINT-LAURENT.

Schéma d'aménagement révisé. Huntingdon, 2000. Rapport inédit.

OCCHIETTI, S.

«Géologie quaternaire de la sous-région de la vallée du Saint-Laurent et des Appalaches». *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*. Commission géologique du Canada, Géologie du Canada, 1989, vol 1, Ottawa: 374-418.

OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL.

Détermination des taxons du site Mailhot-Curran BgFn-2, MRC Le Haut-Saint-Laurent, 2000. MRC Le Haut-Saint-Laurent, rapport inédit.

PENDERGAST, J.

Archaeological Survey of Quebec. National Museum of Man, Ottawa, 1963.

—.

«Emerging Saint-Lawrence Iroquoian Settlement Patterns». *Man in the Northeast*, 1990, no. 40 : 17-30.

PENDERGAST, J. F., TRIGGER, B.G.

Cartiers Hochelaga and the Dawson Site. Mc Gill University Press, Montréal, 1972.

RICHARD, S. H.

Géologie de surface du Comté de Huntingdon, Québec. Commission géologique du Canada, Ottawa, 1978.

SAUCIER, Y.

La végétation forestière du secteur d'Huntingdon, MRC du Haut-Saint-Laurent, Québec. Mémoire de maîtrise, Département de sciences biologiques, Université de Montréal, 1986.

SELLAR, R.

The History of the County of Huntingdon and the Seigniories of Chateaugay & Beauharnois from their First Settlement to the Year 1838 and Revised to the 1900's. The Huntingdon Gleaner inc., Huntingdon, 1995. Réédition de l'édition 1888.

SIMARD, S. et A. BOUCHARD.

«The Precolonial 19th Forest of the Upper St-Lawrence Region of Quebec: A Record of its Exploitation and Transformation Through Notary Deeds of Wood Sales». *Canadian Journal of Forest Research*, 1996, vol 126 :1670-1676.

SYKES, C. M.

«Swidden Horticulture and Iroquoian Settlement». *Archaeology of Eastern North America*, 1980, vol. 8: 45-52.

TOOKER, E.

Ethnographie des Hurons, 1615-1649. Collection Signes des Amériques, Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal, 1987.

VIAU, R.

Enfants du néant et mangeurs d'âmes. Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne. Éditions Boréal, Montréal, 1997.

—.

Quand le Haut-Saint-Laurent avait un nom indien. Histoire du Haut-Saint-Laurent. Collection, les régions du Québec, volume 12, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2000.

WARRICK, G.

«Reconstructing Ontario Iroquoian Village Organization. Musée National de l'Homme, Collection Mercure, Dossier no. 124, 1984.

Pages internet

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

Ministères des Affaires municipales et des Régions. Répertoire des municipalités, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent, 2002.

<http://www.mamr.gouv.qc.ca/cgi-bin/repert1.pl?region=&mrc=690&geo=&muni=>

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture. Pratiques culturelles de conservation, 2002.

<http://www.gnb.ca/0173/30/0173300002-f.asp>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC..

Introduction à l'archéologie au Québec. Nombre de sites archéologiques, de collections et de rapports (février 2005).

<http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/champs/archeo/archisto/intrtb01.htm>

PARCS CANADA.

Archéologie à Parcs Canada. Quand il faut déterrer la loi: La législation sur les ressources archéologiques terrestres au Canada, 2005.

http://www.pc.gc.ca/docs/r/pfa-fap/sec7/decouv_discov5_F.asp